

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2171 - 12 mars 2010 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Le vote

Lutte Ouvrière

**Pour dire le refus
des travailleurs
de payer la crise
dont banquiers
et industriels
sont seuls
responsables**



Sommaire

Élections régionales

p. 4

Leur société

p. 5 ■ La journée du 23 mars

- Sarkozy fait son cinéma électoral

p. 6 ■ Délocalisations-relocalisations : imposer le maintien des emplois

p. 7 ■ IVG : un droit à reconquérir

- Les réactionnaires contre les droits des femmes

p. 12 ■ Réforme du code de procédure pénale

Enseignement

p. 10 ■ Non aux fermetures de classes et aux suppressions de postes !

p. 11 ■ La grogne monte dans l'académie de Lille

- Les élèves victimes du non-remplacement des enseignants

Dans le monde

p. 8-9 ■ Islande, Suisse, Comores, Turquie

p. 16 ■ Grèce : contestation du plan d'austérité dans la rue

Dans les entreprises

p. 12 ■ Snecma, Renault Cléon, Renault Douai

p. 13 ■ Raffinerie Total Dunkerque

- Total : l'enfant chéri de l'État français

p. 14 ■ Siemens VAI MT, Toyota

p. 15 ■ Arc International, Gemey Maybeltime Garnier

Le système électoral des élections régionales

Prime majoritaire et exclusion des minorités

De tous les modes de scrutins électoraux qui s'appliquent en France, celui des élections régionales – un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire – est sans doute le plus complexe. Mais le but n'est pas de faire simple.

Les listes sont donc présentées par région, avec une tête de liste régionale, mais elles se décomposent en fait en sections départementales, avec à chaque fois une tête de liste.

Dans tous les cas, les listes obtenant moins de 5 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à avoir des élus. En revanche, si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, elle reçoit en prime 25 % des sièges. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle entre toutes

les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, y compris la liste majoritaire ; ce qui suffit pour que cette dernière ait, au total, plus de la majorité des élus.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés – ce qui est le cas le plus fréquent – un deuxième tour est organisé. Ne peuvent s'y représenter que les listes ayant recueilli au moins 10 % des suffrages exprimés. Et seules les listes qui ont recueilli au premier tour plus de 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une autre liste pour être représentées au second tour.

La liste qui arrive en tête au second tour reçoit là aussi une « prime » de 25 % des sièges à pourvoir sur la région. Les 75 % des sièges restants sont répartis à la proportionnelle entre l'ensemble des listes présentes

au second tour. Une répartition des élus est faite entre les différents départements au prorata des voix recueillies.

Grâce à la prime majoritaire, une liste qui arrive en tête au deuxième tour avec plus de 35 % des suffrages exprimés est donc assurée de contrôler plus de 50 % des sièges (25 % des sièges, plus 35 % des 75 % restants) et donc de diriger le Conseil régional. Encore faut-il atteindre ce seuil de 35 %. D'où, pour les listes en concurrence, la nécessité entre les deux tours de négocier un accord avec la ou les listes encore en lice afin, après fusion, d'atteindre cette majorité. C'est donc le mode de scrutin lui-même qui pousse aux alliances de second tour.

Évidemment, idées, programmes et promesses aux électeurs risquent de passer, sinon sous la table de négociation, du

moins au second plan. Mais l'objectif du mode de scrutin actuel des élections régionales tel qu'il s'applique depuis 2004 – pas plus que ceux des autres types d'élections – n'est pas de permettre l'expression la plus fidèle possible des opinions des électeurs, mais de favoriser la constitution de majorités stables... et d'écarter les gêneurs éventuels. Tel était l'objectif de la réforme intervenue après les élections régionales de 1998, qui avait amené quelques représentants de l'extrême gauche dans les Conseils régionaux. Cette réforme avait été voulue et préparée par le gouvernement de Jospin, et complétée par celui de Raffarin. L'objectif a été atteint. La représentation démocratique des diverses tendances de l'opinion n'y a rien gagné, bien au contraire.

Jean-Jacques LAMY

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière



Montbéliard

Dimanche 28 mars à partir de 11 h
Halle polyvalente La Roselière

Saint-Nazaire

Samedi 10 avril de 16 h à minuit
Salle Jacques-Brel

Cette semaine sur le site de Lutte Ouvrière

Suivez la campagne de Lutte Ouvrière au jour le jour :

- Les allocutions de Nathalie Arthaud dans sa tournée de meetings
- Les interviews de nos candidats dans les médias
- Les prises de parole de nos candidats devant les entreprises
- Le programme des réunions publiques région par région

Et toujours l'actualité commentée au jour le jour, les programmes des caravanes de Lutte Ouvrière, les éditoriaux, communiqués, dossiers de Lutte Ouvrière

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 8 mars



Voter Lutte Ouvrière pour sanctionner non seulement Sarkozy, mais le système capitaliste

Sarkozy a clos le 4 mars les « États généraux de l'industrie » qui avaient été ouverts le 15 octobre 2009. Près de cinq mois de palabres, à l'issue desquels la CGT, la CFDT et FO se sont déclarées déçues. Mais qu'est-ce qui aurait bien pu sortir de positif pour les travailleurs de

ces palabres ? Les dirigeants des confédérations syndicales auraient mieux fait de se préoccuper un peu plus de la préparation de la nécessaire riposte aux attaques du patronat et du gouvernement contre le monde du travail. Ils auraient mieux fait de ne pas attendre le 2 mars pour appeler les travailleurs à manifester leur mécontentement le 23 mars, plutôt que de papoter autour du tapis vert avec ceux qui mènent ces attaques.

En dehors de déplorer que les différents États européens ne soient pas capables de mener une politique industrielle commune – parce que, tout comme l'État français, ils défendent chacun les intérêts de leur bourgeoisie nationale – Sarkozy n'a fait que ressortir ses vieilles recettes, promettant de nouvelles subventions au patronat, envisageant, selon *Le Figaro*, un « nouveau mode de financement de la protection sociale », ce qui signifie en clair de nouvelles diminutions des cotisations patronales au détriment de la Sécurité sociale et des retraites.

Les travailleurs employés par l'industrie, qui étaient plus de cinq millions en 1980, sont aujourd'hui moins de trois millions et demi. Mais cette évolution est le résultat des choix du grand patronat, qui s'efforce de faire produire autant avec des effectifs réduits... et des rythmes de travail épuisants, en limitant au strict minimum les investissements nécessaires au maintien de la production.

La crise financière actuelle a encore accentué l'engouement des groupes capitalistes pour les opérations financières, au détriment de l'activité industrielle. Ceux qui disposent de capitaux justifient leurs revenus extravagants par le rôle qu'ils jouent dans la production et par les risques que cela implique pour leur argent.

Mais leur argent va de moins en moins vers la production, et de plus en plus vers la spéculation ! Quant aux risques, ils en prennent de moins en moins. S'ils gagnent, ils encaissent, et s'ils perdent, l'État paie leurs dettes.

La grande bourgeoisie est une classe de plus en plus

parasitaire, nuisible à la société, qui n'a plus aucune justification, aucune légitimité. Mais c'est cette classe qui domine l'économie et la société. Ce sont ses décisions qui comptent, et pas les gesticulations dérisoires d'un Sarkozy, pas ses discours sur son plan prétendument destiné à faire en sorte que « la France demeure une grande nation industrielle ».

Car, même dans les entreprises où l'État a la majorité des actions, c'est-à-dire tous les moyens pour investir, il ne le fait pas.

La SNCF crée-t-elle de nouvelles lignes de chemin de fer ? Non, elle en supprime, en supprimant par la même occasion des emplois de cheminots et en dégradant le service sur les lignes de banlieue ou sur les lignes dites secondaires !

La Poste investit-elle dans la création de nouveaux bureaux, pour mieux desservir les quartiers populaires ou les villages ? Non, elle les ferme !

Quant aux subventions destinées au patronat, si cela suffisait pour inciter les capitalistes à investir dans la production, on le saurait depuis le temps ! Cela fait des décennies que l'État mobilise de plus en plus d'argent pour « inciter » les capitalistes, mais ceux-ci empochent l'argent et n'investissent toujours pas. Pourquoi le feraient-ils, alors que la finance rapporte plus ? Même l'argent que leur distribue généreusement l'État finit par rejoindre les circuits spéculatifs.

Alors, puisque le 14 mars on nous donne un bulletin de vote pour élire des Conseils régionaux dont la composition ne changera rien à la situation, servons-nous-en pour dire notre condamnation de ce système qui considère que les profits d'une poignée de gros capitalistes passent avant le sort de ceux qui sont vraiment utiles à la société. Pour dire notre colère. Pour dire que nous sommes conscients que ce n'est que par une riposte unie de tous les travailleurs qu'on pourra mettre un coup d'arrêt à la marche programmée vers la misère que nous préparent les industriels, les banquiers et les hommes politiques qui défendent ce système dément.

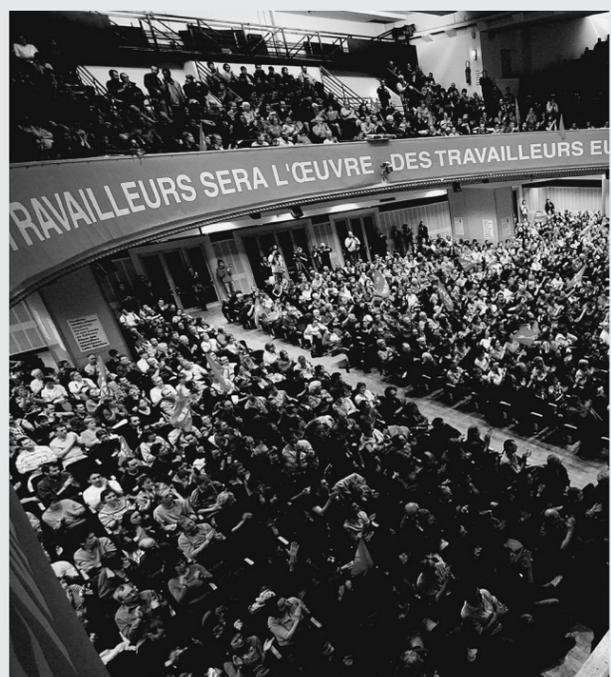
Et cela, nous ne pourrons le dire que par le vote Lutte Ouvrière.

Arlette LAGUILLER

**Meeting de Lutte Ouvrière
à Paris**
Jeudi 11 mars - à 20 h 30
Théâtre de la Mutualité
rue Saint-Victor - Paris V^e

**avec Nathalie Arthaud
et Jean-Pierre Mercier,**
qui conduit la liste Lutte Ouvrière en Île-de-France

Entrée libre



Voter et faire voter Lutte Ouvrière, c'est aussi se préparer à la lutte nécessaire

À la parution de ce journal, il restera encore trois jours pour mener campagne, pour convaincre ceux qui nous entourent, ceux que nous rencontrons, de l'importance de voter et de faire voter pour Lutte Ouvrière, lors du premier tour des élections régionales. Car dès le 15 mars débutera la campagne pour le second tour, qui sera dominée par les petits calculs, les marchandages entre des coalitions dont le principal objectif sera d'obtenir des sièges d'élus et une majorité pour gérer la région.

L'importance du vote pour Lutte Ouvrière, c'est de faire entendre le plus fort possible un cri de colère, mais une colère clairement identifiée, celle du monde du travail. Car non seulement les travailleurs sont les premières et les principales victimes des attaques patronales et gouvernementales, mais ils sont les seuls qui collectivement, en tant que classe, ont la force de mettre le holà à une politique qui retombe sur toutes les classes laborieuses.



Cette colère contre les exploités, contre les profiteurs capitalistes, est pleinement justifiée. Elle exprime la protestation de ceux qui refusent de payer la crise à la place de ceux qui l'ont non seulement provoquée mais qui – c'est un comble –, en ont tiré des profits considérables ; c'est-à-dire les banquiers spéculateurs, les actionnaires des grands groupes industriels et commerciaux, tous ceux qui sont aux commandes de l'économie.

Ce sera un vote protesta-

taire, diront avec dédain certains commentateurs. Oui, car ce sera un vote pour protester contre le sort que l'on impose aux classes populaires. Pourquoi faudrait-il que les victimes se taisent et acceptent les coups sans rien dire ? Mais ceux qui croient se rassurer en s'imaginant qu'un tel vote ne serait que cela risquent d'être déçus, peut-être plus vite qu'ils ne le croient. Un tel vote signifiera qu'une fraction de la population laborieuse, minoritaire certes, refuse de baisser les bras et tient à le

faire savoir.

Quelles que soient les réponses que donneront les urnes le 21 mars, au soir du second tour, les problèmes ne seront évidemment pas résolus. La crise sera toujours bien présente. Elle risque même de connaître des rebondissements et de se traduire par de nouvelles attaques, plus violentes encore, dont les effets pèseront bien plus lourd sur les classes populaires. Ce qui se passe en Grèce, où l'on voit un gouvernement socialiste prendre des mesures d'urgence pour

imposer à la population de payer la note de la crise, se produira dans d'autres pays d'Europe, y compris sans doute en France. Et en tout cas ce sera aux travailleurs et aux catégories les plus pauvres que, dans tous les pays d'Europe, on présentera la note.

C'est à une telle perspective qu'il faut que le monde du travail se prépare. Après le 21 mars, il faudra faire face à des problèmes autrement plus sérieux et plus vitaux que ceux que pose la gestion régionale. Il faudra agir pour que le monde du travail ne paye pas la facture de la crise. Il faudra imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans réduction de salaire. Et cela suppose que les travailleurs et la population puissent mettre le nez dans les affaires des grands patrons et de tous ceux qui gouvernent aujourd'hui l'économie.

Et le vote Lutte Ouvrière, le 14 mars, ce sera le vote de ceux qui veulent préparer une telle lutte.

Jean-Pierre VIAL

Les réunions publiques de Lutte Ouvrière

JEUDI 11 MARS

Grenoble

20 h - centre social
Le Vieux Temple

avec **Chantal Gomez,**
tête de liste de l'Isère

Nancy

18 h - salle Jean- Lamour,
Palais des Congrès, rue
du Grand-
Rabbin-Haguenaer

Mario Rinaldi, tête de
liste Lorraine

Lannion

19 h 30 - centre
Jean-Savidan

Martial Collet,
tête de liste dans
les Côtes-d'Armor

Toulon

18 h 30 - Foyer

de la jeunesse,
11, place d'Armes

Isabelle Bonnet, tête
de liste PACA

VENDREDI 12 MARS

Fourmies

18 h - maison des
Associations
avec les candidats
locaux

Saint-Quentin

18 h - salle Henri-Matisse
- rue Théophile-Gautier
Anne Zanditénas, tête
de liste de l'Aisne

Rouen

19 h - halle aux Toiles -
place de la Basse-Vieille-
Tour
Gisèle Lapeyre, tête de
liste Haute-Normandie

Compiègne

18 h - salle 4, annexe de
la mairie

Roland Szpirko, tête de
liste en Picardie

Dans les médias

Judi 11 mars, sur LCI, à 18 h 30,
Nathalie Arthaud
sera l'invitée de Michel Field



• Journée de grève et de manifestations du 23 mars

Ce n'est pas aux travailleurs de payer la crise

C'est sous ce mot d'ordre que la CGT, la CFDT, la FSU, Solidaires et l'UNSA appellent les travailleurs de toutes les professions à manifester mardi 23 mars. Les cheminots, les postiers, les enseignants et d'autres secteurs du service public sont appelés à une journée de grève.

Souhaitons que d'ici le 23 mars il en soit de même dans les entreprises du secteur privé et que l'on verra, comme lors des manifestations d'il y a un an, des travailleurs de petites entreprises privées commencer à se joindre aux cortèges. Car c'est bien une riposte de l'ensemble du monde du travail qui doit être à l'ordre du jour.

Pourtant, depuis un an et demi, de journée d'action en rendez-vous à l'Élysée, de réunion au sommet en discussion sans objet avec tel ou tel ministre, les directions syndicales n'ont pas proposé de perspective de lutte aux travailleurs. Elles leur ont seule-

ment demandé de descendre dans la rue un jour donné, pour qu'elles-mêmes puissent obtenir un rendez-vous avec Sarkozy ou avec le Medef. Puis elles ont attendu ce rendez-vous. Le jour venu, elles s'y sont rendues et à la sortie ont constaté, ô surprise, qu'il n'en était rien sorti. Elles ont alors fixé une nouvelle réunion des directions syndicales, qui a décidé d'une nouvelle journée d'action. Et on a recommencé. L'ensemble du cycle prend entre deux et trois mois, ce qui donne quatre journées d'action sur l'année et, évidemment, aucun autre résultat que les sempiternelles et vides déclarations des secrétaires

confédéraux sur le perron de l'Élysée.

Malgré tout, une journée d'action réussie peut aider à renforcer le moral des travailleurs, à leur redonner conscience de leur force. D'autant que des groupes comme Total, qui ferme un site alors même qu'il fait des profits, ou comme les banques, qui engrangent des bénéfices records alors qu'elles ont été renflouées avec l'argent public, multiplient les provocations. Dans le même temps, tous les travailleurs voient les menaces qui pèsent sur les retraites et constatent les effets des suppressions de postes dans les services publics. De même que tous savent à quel point le chômage a augmenté et quelle menace il représente.

Tout le monde sait qu'une seule journée, et même une succession de journées, ne sera pas à même de faire reculer

patronat et gouvernement. Tout le monde sait aussi que, comme aiment à le répéter les dirigeants syndicaux, « on ne déclenche pas une grève générale en appuyant sur un bouton ». Ils le savent d'autant mieux que jamais, dans toute l'histoire du mouvement ouvrier en France, les directions syndicales n'ont appelé à une grève générale de plus d'une journée. Celles de juin 1936 et de mai 1968 ont commencé sans elles, si ce n'est contre elles, à la seule initiative de la base.

Il n'empêche qu'il est de l'intérêt de tous les travailleurs que cette journée soit réussie et que la colère s'exprime dans les rues. Car plus elle s'exprimera, plus le sentiment qu'une contre-offensive est non seulement nécessaire, mais possible, se renforcera.

Paul GALOIS

• Cinéma électoral

Sarkozy « convoque » les banquiers

À moins de dix jours du premier tour des élections régionales, Sarkozy a invité à l'Élysée les représentants des grandes banques... et les chaînes de télévision pour qu'elles le montrent en train de faire la leçon aux banquiers. Cette petite comédie aura-t-elle impressionné certains électeurs ? En tout cas, elle n'a pas eu l'air de vraiment émouvoir les banquiers. Et pour cause ! Eux ne se paient pas de mots.

Selon le communiqué de la présidence, Sarkozy a demandé aux banquiers de rester « pleinement mobilisés » pour financer l'économie... Quelle blague ! Mobilisées, les banques le sont toujours pour spéculer, car c'est ce qui rapporte le plus à leurs actionnaires. Elles se moquent bien que cela enfonce des pays entiers dans la pauvreté et que ça aggrave la crise mondiale en paralysant l'économie.

S'agissant des PME (petites et moyennes entreprises) et des TPE (très petites entreprises), sujet annoncé de cette réunion, et de leurs patrons dont beaucoup, considérés comme des électeurs de droite, se plaignent de ne pouvoir obtenir des prêts bancaires, Sarkozy et ses ministres en ont donc fait des tonnes... pour obtenir des banques

une vague promesse de 96 milliards de crédits pour 2010.

Mais, à y regarder de plus près, ce chiffre destiné à impressionner ne représenterait, selon le quotidien économique *La Tribune*, qu'une « augmentation de 3 % par rapport aux crédits accordés en 2009 par les cinq grands réseaux français » de banques, des crédits notablement insuffisants. En outre, ce journal explique comment les banques en question se sont arrangées, l'an dernier, pour

« gonfler leurs chiffres » d'attribution de crédits. Quant au *Figaro*, qui lui non plus n'a rien d'un brûlot antibanques, il affirme : « Ce que les banques ne veulent pas, c'est graver dans le marbre un objectif de croissance de leurs encours de crédit aux TPE et PME. »

En termes plus crus, c'est une façon pour les banquiers de dire au président : « Cause toujours, tu m'intéresses. » Et cela au propre comme au figuré. Parce que, bien qu'il ait été élu à

l'Élysée, ce n'est pas Sarkozy qui décide de ces choses-là, ni de toutes celles de quelque importance, mais les dirigeants des banques, leurs actionnaires, les membres de leurs conseils d'administration. Pour tous ces gens-là qui détiennent le véritable pouvoir, celui que confère la possession du capital, Sarkozy n'est bon qu'à leur fournir des milliards d'argent public... et à chercher à donner le change à la population.

Pierre LAFFITTE

• Contre les heures supplémentaires

Imposons le partage du travail entre tous

Avec la crise, les entreprises ont déclaré 7 % d'heures supplémentaires en moins en 2009, soit 676 millions d'heures contre 727 millions en 2008, indique une étude de l'Acos, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale. Le recul a même atteint 13 % dans les grandes entreprises.

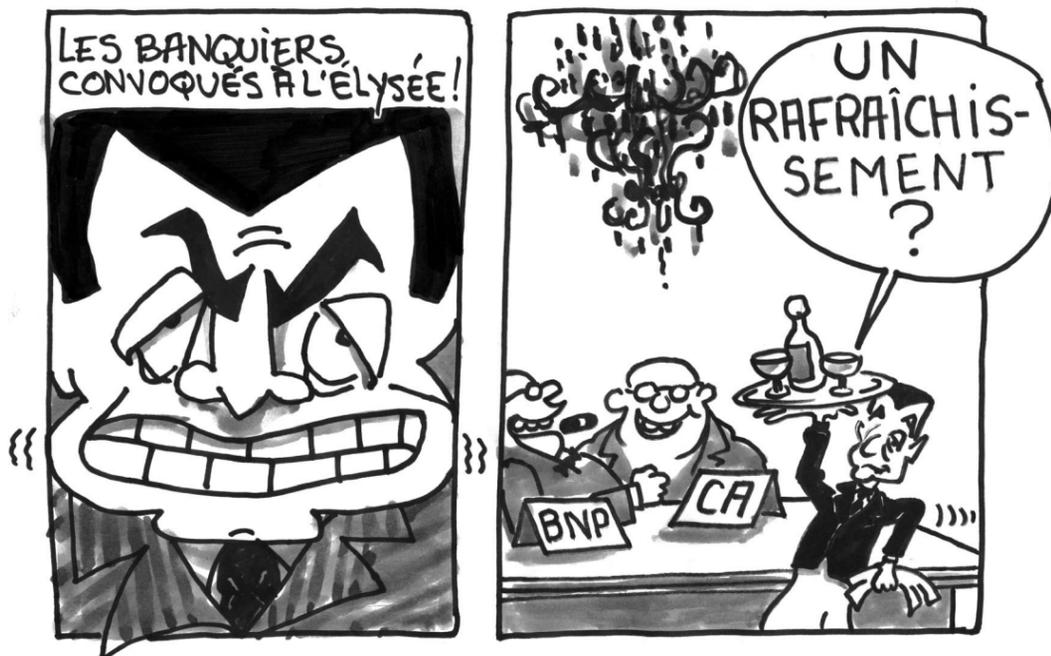
L'été 2007, peu de temps après son élection, Sarkozy avait fait voter la loi TEPA, loi prétendument en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat. Elle devait concrétiser son slogan « *Travailler plus pour gagner plus* ». Une des mesures phares de cette loi était l'exonération de charges sociales et d'impôt sur les heures supplémentaires.

Cette mesure destinée essentiellement au patronat coûte très cher au budget de l'État : 4 milliards d'euros par an, selon les chiffres du gouvernement lui-même. Elle profite également aux patrons en leur permettant de substituer aux augmentations de salaire la possibilité de « faire des heures ».

Si cette loi a rencontré un certain succès auprès des patrons, le recours aux heures supplémentaires s'est fait au dépens de l'emploi, puisque les patrons peuvent faire face à un surcroît de travail sans embaucher. Ainsi, même si le phénomène est un peu en recul, les 676 millions d'heures effectuées en 2009 représentent encore l'équivalent de 433 000 emplois à plein temps !

Face à la crise, la solution, du point de vue des intérêts des travailleurs, n'est pas de multiplier les dispositifs d'exonérations de cotisations sociales pour le patronat qui, au total, coûtent plus de 32 milliards par an au budget de l'État. Ce n'est pas non plus que certains travailleurs s'éreintent au travail pour pouvoir vivre, pendant que d'autres sont maintenus dans le chômage et la pauvreté. C'est d'imposer le partage du travail entre tous, sans baisse de salaire.

Roger MEYNIER



● Perte d'emplois industriels

Pas de fatalité, seulement la rapacité du patronat

Sarkozy, en visite dans les ateliers d'Eurocopter à Marignane le jeudi 4 mars, a fait mine de déplorer la désindustrialisation de la France. Il a refait son numéro favori, celui de l'homme de bonne volonté faisant son possible face aux catastrophes. Mais il s'agit surtout de cacher que cette évolution n'est pas une fatalité économique, mais le résultat des choix du patronat dont il est le défenseur.

Qu'en est-il exactement de cette désindustrialisation ? De plus de cinq millions en 1980, le nombre des travailleurs employés dans l'industrie est tombé à moins de trois millions et demi aujourd'hui. D'après un récent document de la Direction générale du Trésor et de la politique économique du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, DGTPE, daté de février 2010, 20 à 25 % des deux millions d'emplois industriels disparus correspondent au fait que les patrons ont externalisé certaines de leurs activités, le nettoyage, le gardiennage mais aussi la maintenance ou le service informatique, et qu'ils ont eu massivement recours à des dizaines de milliers d'intérimaires. Tous ces travailleurs, bien que travaillant pour l'industrie, relèvent du secteur des services. Ces emplois n'ont donc pas disparu mais, d'emplois industriels, ils sont devenus emplois de service, et pour les travailleurs concernés, cela a signifié une énorme dégradation des conditions de travail et de salaire. Car les patrons ont pu de cette manière aggraver l'exploitation et augmenter encore leur marge bénéficiaire.

Si l'on met de côté ce phénomène, la perte réelle d'emplois industriels, entre 1982 et 2007, s'élèverait à 1,5 million d'emplois. Et, toujours d'après le même document de la DGTPE, la première cause de

cette destruction serait l'augmentation de la productivité : « L'impact des gains de productivité est de l'ordre de 43 000 emplois détruits par an entre 2000 et 2007, soit 65 % des destructions observées. » Tous les ouvriers de l'automobile, tous ceux de la chimie et d'autres secteurs de l'industrie pourraient témoigner de la façon dont ont été obtenus ces gains de productivité. Le patronat s'est efforcé depuis des années de faire produire autant, voire plus, avec des effectifs réduits et des rythmes de travail épu-



Dans l'industrie, un rythme d'exploitation de plus en plus dur.

sants. Et il a fait cela en limitant au maximum les investissements nécessaires au maintien de la production.

Et toute cette richesse ainsi produite – la valeur ajoutée industrielle en volume a en effet augmenté de 1995 à 2007, passant de l'indice 100 à 125 – tirée

de l'exploitation accrue des travailleurs a été perdue, gaspillée par le grand patronat qui trouve plus facile et rapide de s'enrichir en se lançant dans des opérations spéculatives.

Alors, si Sarkozy dénonce la disparition des usines en accusant pêle-mêle l'euro fort, les

35 heures ou les emplois délocalisés, c'est qu'il voudrait que les travailleurs se trompent de cible. Si les travailleurs veulent changer leur sort, c'est au pouvoir du grand patronat, seul responsable de la crise, qu'ils devront s'attaquer.

Aline RETESSE

● Délocalisations-relocalisations

Il faut imposer le maintien des emplois !

À l'issue des États généraux de l'industrie, Sarkozy a annoncé la création d'une « prime à la relocalisation » destinée selon lui à enrayer le mouvement de délocalisation des emplois industriels. Cette prime serait versée aux patrons des PME et des entreprises « de taille intermédiaire » ayant délocalisé au cours des dernières années en dehors de l'Europe, et qui reviendraient s'installer en France.

Financée à hauteur de 185 millions d'euros (prélevés sur les 35 milliards du grand emprunt), cette prime prendrait la forme d'avances rem-

boursables... et non de subventions, a tenu à préciser le gouvernement. Mais si Sarkozy parle de prime, c'est bien qu'il s'agit quand même d'un cadeau.

Il présente cette mesure comme l'un des principaux axes de sa « nouvelle politique industrielle ». Elle n'a pourtant rien de nouveau. C'est même une vieille recette. En 2004, le gouvernement Raffarin – dans lequel Sarkozy était ministre des Finances – avait ainsi annoncé le financement d'une enveloppe d'un milliard d'euros pour offrir un crédit d'impôt aux entreprises qui

relocaliseraient des secteurs d'activités transférés hors d'Europe. Finalement, faute d'entreprise intéressée ou concernée, l'enveloppe prévue n'a pas été dépensée, et la mesure est tombée dans l'oubli. Celle de Sarkozy n'aura sans aucun doute pas plus d'effet. Il fallait bien qu'à la veille du premier tour des élections régionales il fasse semblant de faire quelque chose contre les délocalisations, sujet particulièrement sensible dans la population. Mais c'est de la poudre aux yeux.

Leur système donne le droit aux capitalistes d'investir leurs

capitaux où ils veulent, là où ils leur rapporteront le maximum de profit. Sarkozy ne veut évidemment pas s'y opposer. Et les travailleurs ne peuvent pas les en empêcher. Ils peuvent en revanche, quelles que soient les décisions d'implantation des conseils d'administration des Total, des Renault, des Peugeot... leur imposer, par la lutte collective, le maintien des emplois – ici et ailleurs – et la répartition du travail entre tous sans perte de salaire, en prenant sur leurs profits.

J.-J. L.

● Après le rachat de Cadbury par Kraft Foods

Paroles de capitalistes

L'achat récent de l'entreprise Cadbury par Kraft Foods pour 13 milliards d'euros a été l'occasion de voir ce que valent les grandes déclarations et les promesses de maintien de postes.

Cette acquisition géante a mis plusieurs mois pour se concrétiser. Dans un premier temps Kraft Foods, grand groupe du secteur agroalimentaire de 98 000 salariés (qui

possède des marques comme Côte d'Or, Toblerone ou LU), avait fait en septembre 2009 une offre de 11 milliards d'euros. Les dirigeants de Cadbury l'avaient refusée, en affirmant que les valeurs du groupe américain n'étaient pas celles de l'entreprise familiale britannique. En l'occurrence l'« entreprise familiale » est en fait une multinationale regroupant 45 000 salariés.

Pour faire passer la pilule, Kraft Foods a commencé par

dire qu'il maintiendrait les emplois. Mais ce qui a mis tout le monde d'accord, c'est que finalement Kraft Foods a mis 13 milliards d'euros sur la table. À ce prix, le 19 janvier dernier, les actionnaires de Cadbury ont accepté, ce qui était d'autant plus facile pour eux que les dix premiers – dont quatre sont américains – détenaient aussi des parts de Kraft Foods.

Au final, Kraft Foods aura déboursé 14,3 milliards

d'euros. Mais en ce qui concerne les promesses de sauvegarde des emplois, il n'a pas fallu attendre très longtemps : le 9 février, le nouveau groupe a annoncé la fermeture de l'usine Cadbury de Somerdale, en Angleterre : 400 travailleurs vont se retrouver sur le carreau d'ici 2011. Kraft Foods se justifie en disant que Cadbury avait préparé depuis trop longtemps la délocalisation de cette usine en Pologne, et qu'il coûterait trop cher de revenir en

arrière. Pourtant, Kraft Foods a vu ses profits augmenter de plus de 4 % en 2009, pour atteindre un peu plus de trois milliards de dollars, malgré la crise. Et de beaux profits s'annoncent encore dans les années à venir malgré l'achat de Cadbury, car plus de 675 millions de dollars d'économies par an sont prévues à coups de restructurations. On voit là où sont les vrais « valeurs » de ces capitalistes.

Correspondant LO

• IVG

Un droit en danger, un droit à reconquérir



Les forfaits versés par la Sécurité sociale pour rémunérer les interruptions volontaires de grossesse (IVG) vont être augmentés dès 2010. Roselyne Bachelot l'a annoncé à l'occasion de la journée internationale des femmes, assurant que cette hausse aurait lieu « dans les prochaines semaines » et qu'elle représente une enveloppe annuelle de 27 millions d'euros.

La ministre a ajouté que cela représente « une revalorisation moyenne de l'IVG de 50 %, mais ça peut être beaucoup plus pour l'IVG instrumentale avec anesthésie, où on passe de 383 euros à 625 euros, donc une augmentation de 63 % qui couvrira les frais réels. »

Qu'elles soient médicamenteuses ou « instrumentales », c'est-à-dire chirurgicales et pratiquées sous anesthésie avec hospitalisation, les IVG sont rémunérées au forfait. Depuis des années, tous les services qui pratiquent des IVG chirurgicales dénoncent l'insuffisance du forfait, affirmant qu'il est très insuffisant par rapport au coût réel de l'intervention. Du coup, considérant qu'il s'agit d'une activité non rentable et même déficitaire, la plupart des cliniques et autres établissements privés ont cessé d'en faire.

Après la revalorisation du forfait, quelques établissements privés vont, peut-être, reprendre un peu de service, un tout petit peu, car cela reste bien moins rémunérateur que de nombreuses autres interventions chirurgicales. Les établissements publics, eux, ne peuvent qu'être satisfaits de cette hausse de leur rémunération.

Mais cela ne réglera pas le problème pour toutes les femmes qui désirent mettre un terme à une grossesse non désirée. En effet, en même temps qu'elle annonce la revalorisation du forfait, la ministre de la Santé continue à orches-

trer sa casse de l'hôpital public. Pour des raisons d'économies sur les services publics, des services ferment dont certains où on pouvait se faire avorter. Rien qu'en région parisienne, les centres d'IVG de l'hôpital Broussais, de l'hôpital Tenon, de Jean-Rostand à Ivry ont fermé leurs portes ; ceux de Poissy, d'Avicenne, de Saint-Antoine, etc. sont menacés. Et la même casse se déroule en province. Des services qui pratiquaient des milliers d'IVG chaque année sont en train de disparaître.

35 ans après le vote de la loi qui a dépenalisé l'avortement, le recours à l'IVG relève encore pour de nombreuses femmes du parcours du combattant. Alors que, légalement, chaque service hospitalier de gynécologie-obstétrique devrait avoir une unité qui pratique des avortements, beaucoup s'y refusent. Alors que, toujours légalement, l'IVG peut et doit être pratiqué jusqu'à quatorze semaines de retard des règles, des hôpitaux s'y refusent dès la dixième ou douzième semaine. Chaque année, parce qu'elles n'ont pas trouvé de solution à temps, plus de cinq mille femmes n'ont d'autre choix que de se payer un voyage à l'étranger. Si elles en ont les moyens...

Cette liberté essentielle qu'est pour les femmes le droit à disposer de son corps, le droit à l'avortement reste à reconquérir.

Sophie GARGAN

• À propos du 8 mars

L'opposition aux droits des femmes, une vieille tradition de la réaction en France

« Dans l'élan de la pensée des Lumières, la France a fait des droits de l'homme une valeur universelle. Je vous propose qu'elle s'engage aujourd'hui dans le combat pour les droits des femmes », avait lancé le candidat Sarkozy pendant sa campagne de 2007. Il avait découvert que « les femmes ne sont pas encore des citoyennes à part entière » et affirmé qu'il donnerait « deux ans aux entreprises pour aligner les salaires des femmes sur ceux des hommes ». Les femmes, comme d'autres, attendent encore la réalisation de cette promesse. Il est vrai que Sarkozy a de qui tenir ; la droite française, en particulier, a un long passé de résistance face aux revendications d'égalité hommes-femmes.

Lors de la Révolution française, le féminisme d'un Condorcet qui ne voyait pas « pourquoi des êtres exposés à des grossesses ou à des indispositions passagères ne pourraient pas exercer les droits dont on n'a jamais imaginé de priver les gens qui ont la goutte tous les hivers ou qui s'enrhument aisément » était brocardé par Talleyrand, rétorquant que « l'Assemblée nationale invite les pères et les mères (...) à préparer les filles aux vertus de la vie domestique et aux talents utiles dans le gouvernement... d'une famille ».

Le code civil de 1804, que l'on doit à Napoléon, considéra les femmes comme « juridiquement incapables ». Pour lui, « la femme est notre propriété. Nous ne sommes pas la sienne ». Dès lors, la femme mariée allait être pour les deux siècles suivants une mineure soumise à son mari.

La révolution de 1848 amena la bourgeoisie française à remplacer le suffrage censitaire par le suffrage universel. Mais les femmes, qui avaient fait entendre leurs voix pendant l'année 1848, restèrent écartées de cette étrange « universalité ». Quant à la Commune de Paris de 1871, si elle ramena les femmes au premier rang de la lutte, la trop courte vie de ce gouvernement ouvrier l'empêcha de balayer le fatras patriarcal qui continua de peser sur la société française.

Si entre 1913 et 1935, de nombreux États du monde accordèrent le droit de vote aux femmes, le Sénat français fit de la résistance, bloquant six propositions dans ce sens entre 1919 et 1936. Pour un de ces sénateurs, « plus que pour manier le bulletin de vote, les mains des femmes sont faites pour être baisées ». Le gouvernement de Front populaire conduit par Léon Blum offrit bien trois postes de secrétaire

d'État à des femmes... qui restaient privées de droit de vote, car il n'eut pas le courage politique de forcer la main du Sénat.

En 1920-1923, des lois scélérates interdirent toute propagande en faveur du contrôle des naissances, en même temps qu'elles condamnaient à de lourdes peines de prison les responsables d'avortement. Une loi de 1939 renforçait encore les peines en cas d'avortement. Après quoi, le régime de Vichy tira la société en arrière. Au nom de sa devise « travail-famille-patrie », la femme devait être exclusivement mère et épouse. C'est dans cet esprit qu'il inventa la Fête des mères, qui existe toujours. L'abandon du domicile conjugal par la femme fut plus sévèrement puni. La répression de l'avortement fut renforcée. Après 1942, il devint un crime contre la patrie.

Si le gouvernement De Gaulle accorda le droit de vote aux femmes en 1944, il maintint en revanche fermées aux femmes les portes des deux premiers gouvernements de la Quatrième République. De la même façon, il ne s'entoura que de collaborateurs masculins. Il expliqua à ce sujet à ses collaborateurs qu'il « ne se résolvait pas à la nouveauté qu'eût constituée pour lui une collaboration féminine »... « source de complications ».

Et si après son retour à la tête du pays en 1958, le gouvernement de Michel Debré de janvier 1959-avril 1962 compta une femme musulmane, ce fut sur l'insistance de Debré vis-à-vis d'un De Gaulle qui ne dissimulait pas son étonnement devant un tel choix. De même, De Gaulle écarta les femmes des postes de préfet, d'ambassadeur, de recteur ou de directeur d'administration centrale. En conséquence, l'école polytech-

nique resta fermée aux femmes jusqu'en 1971. De même, l'ENA, créée en 1945 et pourtant mixte, compta entre 0 et 5 femmes selon les promotions entre 1946 et 1966. L'inspection des finances résista à la mixité jusqu'en 1974.

C'est la mobilisation des femmes qui imposa en 1975 la reconnaissance du droit à l'avortement. Simone Weil fit accepter cette loi contre la misogynie d'une partie de ses amis politiques, comme le gaulliste Pierre Messmer qui déclarait en 1973 : « À l'époque où tout le monde parle d'avortement, il est réjouissant de voir des mères de famille de douze enfants. » Une opinion qu'on pouvait retrouver en 1987 chez le député de Vendée, Philippe de Villiers, qui déclarait : « Par vos interruptions de grossesse, de plaisance ou de complaisance, vous avez assassiné Beethoven, Pasteur ou Charlie Chaplin. »

Bernard Accoyer et Pierre Lellouche furent parmi les députés de droite qui appuyèrent en 1993 une proposition de loi du Front National, voulant créer un salaire parental pour que les femmes retournent au foyer et ne fassent plus concurrence aux hommes en quête d'un emploi. Plus récemment, bien des politiciens de droite, et pas seulement Christine Boutin ou de Villiers, ont eu l'occasion d'afficher leurs idées réactionnaires lors des débats parlementaires sur le Pacs ou encore sur la révision de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse en 2000.

Au moment où, à l'occasion du 8 mars, tout le monde célèbre la journée des femmes, il reste encore bien des toiles d'araignée dans les têtes, en particulier parmi les représentants du parti au pouvoir.

Jacques FONTENOY

• Islande

Référendum sur le paiement de la dette Payer pour les banquiers faillis, non merci !

Samedi 6 mars, à l'occasion d'un référendum, les électeurs islandais ont refusé à 93 % de rembourser les 3,8 milliards d'euros de dette résultant de la faillite de la banque Icesave.

Lors de la faillite du système financier islandais, pendant le krach général de l'automne 2008, plusieurs centaines de milliers de déposants britanniques et néerlandais avaient tenté en vain de récupérer leurs avoirs placés chez Icesave, filiale britannique d'une banque islandaise. Craignant les faillites en chaîne, les États de ces deux derniers pays avaient alors partiellement remboursé ces rentiers malheureux et ces spéculateurs en herbe, puis s'étaient retournés contre l'État islandais pour se faire rembourser à leur tour, le menaçant de toutes les représailles possibles, s'il ne payait pas. La banque Icesave, nationalisée de fait avec toutes les banques islandaises en déroute, étant évidemment insolvable et l'État islandais se trouvant en faillite, le gouvernement n'avait alors rien trouvé de mieux que d'exiger que chaque Islandais s'acquitte d'une partie de la dette de cette banque, soit 12 000 euros par personne. On pouvait étaler les paiements, moyennant un intérêt de



« Icesave mon cul » : un manifestant exprime tout le bien qu'il pense du plan de remboursement de la dette.

5,5 %... Devant les protestations de la population, le président de la République avait finalement accepté d'organiser le référendum du 6 mars.

La dette de Icesave n'est que la partie émergée de l'iceberg, car la faillite des banques islandaises a entraîné la ruine de l'État, l'arrêt de pans entiers de l'économie, la mise au chômage de 10 % de la population, en plus du licenciement des ouvriers immigrés, et l'impossibilité pour tous les ménages endettés de faire face à leurs

échéances. En plus de la baisse de leurs revenus, ces derniers subissent en effet une augmentation du montant de leurs traites, car leurs dettes étaient à taux variables, en fonction du cours de la monnaie islandaise... qui a perdu 60 % de sa valeur. Ils doivent désormais bien plus que la valeur des biens acquis avec leurs emprunts !

Dans les années précédant le krach financier, l'Islande était devenue un paradis pour spéculateurs, un concentré de l'économie de casino qui prévaut

dans le monde entier. Outre la déréglementation générale des marchés financiers, les banquiers islandais bénéficiaient alors de lois particulièrement favorables et d'institutions, gouvernement et banque centrale, prêtes à fermer les yeux sur tous leurs montages. Les banques islandaises ont ainsi pu s'engager pour des montants équivalant à neuf fois la richesse produite par le pays en un an et spéculer avec des capitaux dont elles ne possédaient pas la plus petite partie. Elles ont aussi pu

attirer des centaines de milliers d'épargnants britanniques, petits et gros, en leur promettant des taux d'intérêt records qu'elles ne pouvaient servir qu'en lançant de nouveaux emprunts.

Quelques fortunes spectaculaires sont ainsi apparues et on a pu voir des « Vikings de la finance » bâtir rapidement des fortunes colossales. Mais ils ont perdu à ce jeu face à des capitalistes beaucoup plus gros qu'eux qui, dès avant le krach de septembre 2008, avaient parié sur l'insolvabilité de l'Islande, comme ils le font actuellement sur celle de la Grèce.

Si les banquiers islandais et leurs complices ministres et hauts fonctionnaires n'ont pas été inquiétés et coulent toujours des jours heureux, les pots cassés sont entièrement à la charge de la population. Un ministre islandais l'expliquait assez crûment : « Partout dans le monde, c'est l'argent du contribuable qui sauve le système financier. La différence, c'est qu'avec le référendum le peuple peut s'exprimer. Mais un non gagnant laisserait entier le problème. »

En effet, il ne suffit pas que la population donne son opinion. Encore faudra-t-il qu'elle la fasse prévaloir en forçant les responsables à payer. Et pas seulement en Islande.

Paul GALOIS

• Suisse

Un non massif à la baisse des retraites

Parmi les trois référendums qui ont eu lieu le 7 mars en Suisse, l'un concernait la modification de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP). La prévoyance professionnelle, qui représente ce qu'on appelle en Suisse le deuxième pilier des retraites, correspond en gros aux retraites complémentaires obligatoires en France. Cette modification devait entraîner une baisse du niveau des pensions de retraite. Elle aurait particulièrement touché les bas salaires.

Mais pour une fois le résultat du vote n'a pas été conforme aux attentes des possédants. Pour une participation de 44,9 % – un peu inférieure à celles d'autres initiatives populaires – 72,7 % des votants se sont exprimés contre la baisse des retraites.

Ce résultat sans appel est la conséquence d'une campagne entamée il y a environ un an par différents syndicats, le Parti Socialiste, les Verts, des associations comme Attac et le magazine de consommateurs Ktipp, qui s'étaient mobilisés pour rassembler les 205 000 signatures

nécessaires à l'organisation d'un référendum d'initiative populaire, comme la possibilité en existe en Suisse afin d'abroger une loi ou d'en proposer une nouvelle.

En 2003 déjà, une baisse du niveau des pensions avait été votée et était entrée en vigueur à partir de 2005. Le gouvernement entendait donc revenir à la charge. Une nouvelle baisse était programmée à partir de 2016. Le patronat, et en particulier celui des assurances, ont répété à satiété, comme en France, que l'espérance de vie augmentant,

les caisses de retraite ne pourraient faire face et allaient se retrouver en difficulté. L'association patronale Economiesuisse a ainsi dépensé plus de 5 millions de francs suisses dans une campagne de propagande pour le oui. Elle en a été pour ses frais. Tout comme l'UDC, ce parti d'extrême droite xénophobe, qui a été à l'initiative du référendum tenu en novembre dernier sur l'interdiction de la construction de minarets dans le pays et qui avait également appelé à voter oui à la réforme des retraites.

Tout ce monde-là a donc reçu une claque. Il est vrai que la population suisse est aux premières loges pour savoir ce qu'il en est des prétendues difficultés des différentes institutions financières : rien qu'en 2009, la valeur des actions des sociétés cotées à la Bourse de Zurich a augmenté de 18 % !

Bien sûr, les milieux patronaux et les politiciens à leur service, préparent d'autres attaques, en particulier contre l'assurance chômage. Et ils trouveront sans doute d'autres moyens pour revenir à la charge sur les retraites. En 2002 un autre référendum avait ainsi repoussé la libéralisation du marché de l'électricité. Pourtant celle-ci avait fini par être instaurée en 2008. Pour faire

vraiment reculer les possédants, il faudra plus qu'un référendum et les travailleurs devront mener le combat sur un tout autre terrain. Mais pour une fois, ce ne sont pas les banques et le grand capital qui ont donné le ton en Suisse, mais bien plutôt le monde du travail.

Henri MARNIER

Au sommaire de Lutte de Classe n° 126 (mars 2010)

- Lutte Ouvrière dans les élections régionales
- Communisme, religions et intégrismes
- Tremblement de terre en Haïti
Catastrophe naturelle sur fond de catastrophe sociale
- Spéculation sur la dette des États, sur les devises...
La menace d'une nouvelle crise encore plus grave

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro

• Comores

Un nouveau drame de l'immigration

Le 7 mars, le naufrage d'un « kwassa-kwassa » près des côtes de Mayotte a fait neuf morts, quatre femmes et cinq nourrissons. L'embarcation de fortune, en provenance des Comores, transportait 33 passagers.

Avant l'instauration des visas par le gouvernement Balladur en 1995, les habitants des trois autres îles de l'archipel des Comores, situé dans l'océan Indien près des côtes malgaches, pouvaient se rendre librement dans l'île de Mayotte, sous administration française. Mais depuis la mise en place de cette absurde barrière, ces populations sœurs y sont devenues étrangères.

Parce que n'ayant pas ce précieux sésame qu'est le visa, des centaines de pauvres des Comores, surtout ceux de l'île d'Anjouan, la plus proche de Mayotte, bravent en permanence le danger que représente la périlleuse traversée à bord de bateaux branlants, non sans avoir auparavant déboursé des sommes importantes pour payer les passeurs.

Ces personnes fuient la misère de leur pays avec l'espoir de trouver du travail, de se faire soigner ou de faire naître un bébé dans les hôpitaux de Mayotte. Des femmes enceintes figurent d'ailleurs souvent parmi celles

qui tentent la traversée.

Près de 7 500 bébés naissent chaque année à Mayotte, dont 5 000 dans l'hôpital de Mamoudzou, la capitale. Une femme accouchant à Mayotte peut en effet espérer que son enfant obtienne la nationalité française et puisse vivre à Mayotte, à La Réunion, voire venir en France métropolitaine.

Ceux qui tentent le voyage vers Mayotte en connaissent les dangers, mais ils les prennent néanmoins, pour eux-mêmes et leurs enfants, choisissant de risquer leur vie et celle de leurs proches pour espérer un mieux-être hypothétique, comme le font des centaines de milliers de migrants qui de par le monde fuient une misère intolérable. Arrivés à destination, leur sort est souvent peu enviable. Ils vivent clandestinement, dans des conditions difficiles, avec la peur d'être arrêtés et expulsés.

Chaque année, à Mayotte, plus de 15 000 prétendus clandestins sont expulsés, dont des parents de jeunes scolarisés qui

ont été désignés aux autorités par des responsables de l'Éducation nationale. Il est même arrivé que des élèves l'aient été aussi, au mépris d'une circulaire de mars 2002 qui stipule que « l'inscription dans un établissement scolaire d'un élève de nationalité étrangère, quel que soit son âge, ne peut être subordonnée à la présentation d'un titre de séjour ». Concernant des parents sans papiers, Hortefeux, le ministre de l'Intérieur, est intervenu pour rappeler que « les services de l'Éducation nationale ne sont pas chargés de contrôler la situation des parents d'élèves au regard de la législation sur le droit de séjour des étrangers ». Qu'un ministre ayant pour objectif d'afficher un nombre important d'expulsions se sente ainsi obligé de réfréner l'ardeur de sous-fifres en dit long sur la situation faite aux migrants.

L'État français porte une lourde responsabilité dans les drames de l'immigration. Une double responsabilité en fait : celle d'avoir érigé une barrière



Mayotte : des immigrants interceptés par la gendarmerie.

meurtrière entre des populations qui durant des siècles avaient vécu ensemble, mais aussi celle de maintenir les Comores sous sa domination économique. Les autorités comoriennes n'ont par exemple aucun contrôle sur leur monnaie, dont la valeur liée à l'euro est fixée par la Banque de France. Qui plus est, la seule

banque commerciale comorienne, la Banque pour l'Industrie et le Commerce, est majoritairement possédée par la BNP.

Maintenir des populations dans la misère et leur interdire la moindre lueur d'espoir, voilà tout ce dont ce système est capable.

Émile GRONDIN

• Turquie

L'affaire Balyoz Militaires et politiciens règlent leurs comptes

Dans la nuit du 23 au 24 février en Turquie, 49 officiers, dont 7 officiers de haut rang, ont été inculpés par les tribunaux et écroués. Ils sont accusés d'avoir préparé en 2003 un complot intitulé Balyoz (la masse du forgeron) afin de renverser le gouvernement dit islamiste modéré d'Erdogan, toujours en place à l'heure actuelle.

L'affaire a soulevé l'émotion, non seulement en Turquie, mais aussi dans la presse occidentale dont une partie a laissé entendre que le pays était peut-être au bord d'un affrontement entre l'armée et le gouvernement, avec peut-être un coup d'État à la clé. Mais dès le 25 février le chef d'état-major Ilker Basbug, le président Abdullah Gül et le Premier ministre Erdogan se sont réunis au palais présidentiel pendant trois heures. Et, après un déjeuner pris en commun, ils ont déclaré que les dirigeants civils et militaires s'étaient engagés à régler cette crise « dans le cadre des lois de la Constitution ».

Depuis plusieurs semaines la presse turque parle beaucoup de ce plan Balyoz, à la suite des « révélations » d'un quotidien proche du gouvernement. Celui-ci a publié des extraits du plan, un document de cinq mille pages, complété par plusieurs CD, expo-

sant ce complot préparé par des militaires de haut rang qui aurait visé à renverser le gouvernement en 2003 ou 2004. Les militaires, pour semer le chaos, auraient préparé des attentats dans deux zones importantes d'Istanbul. Le calcul était de provoquer des manifestations de rue violentes, ce qui leur aurait permis d'effectuer plusieurs centaines de milliers d'arrestations. Il aurait même été envisagé de faire abattre un avion militaire par l'armée et d'en accuser ensuite la Grèce, pour créer une tension supplémentaire.

La plupart de ces informations sont en partie connues depuis 2004, même si elles n'avaient pas été publiées. Mais surtout le fait qu'un tel plan ait existé n'est pas surprenant, et il en existe même sûrement d'autres. En l'occurrence, le fait qu'il soit ainsi révélé tend plutôt à prouver que personne parmi les responsables

n'envisageait vraiment de le mettre en application.

Mais surtout les tensions entre le gouvernement et différents secteurs de l'appareil d'État, en particulier de la police et de l'armée, ne sont pas chose nouvelle. Une partie de la bourgeoisie turque estime désormais que le poids de l'armée dans la vie politique et économique doit diminuer. Elle estime aussi qu'il lui faut se dégager des situations de conflit, au Kurdistan et à Chypre, car elles ne lui rapportent rien et en revanche elles peuvent compromettre ses relations et ses affaires avec ses voisins, au moment où elle voudrait les développer. L'ambition de la bourgeoisie turque est de se présenter comme une puissance en paix avec ses voisins, musulmans en particulier, et de se placer au centre du développement économique d'une région allant des Balkans à l'Asie centrale et au Moyen-Orient. Les capitalistes turcs en escomptent de bonnes affaires, en collaboration avec les capitalistes ouest-européens, qui de leur côté espèrent que les entreprises turques leur fournissent des relais permettant d'augmenter leur pénétration dans tou-

tes ces régions.

L'intégration de la Turquie à l'Union européenne irait dans la même direction, mais celle-ci aussi pose comme condition, entre autres, que le pays en finisse avec des conflits comme ceux du Kurdistan et de Chypre.

Tout cela se heurte à bien des résistances au sein d'une partie de l'armée et de l'appareil d'État, qui trouvent intérêt au maintien de ces conflits et voient toute concession, que ce soit aux Chypriotes Grecs ou aux Kurdes, comme une trahison du nationalisme turc hérité de Mustafa Kemal. Et il en est de même pour toute concession à une minorité nationale, comme par exemple les Arméniens. Quand il est question de la reconnaissance du génocide de 1915, comme cela a été le cas récemment à la suite d'un vote d'une commission du Congrès américain, les nationalistes cherchent à faire l'unité autour d'eux en déclarant que ce génocide n'est qu'une invention des ennemis de la Turquie...

Voilà sur quel fond se greffent les frictions permanentes entre le gouvernement d'Erdogan et les militaires, d'autant plus compli-

qués qu'aucune des deux parties n'est unanime sur ses positions. On voit le gouvernement Erdogan se présenter comme le défenseur d'une Turquie démocratique et européenne, tandis que ses opposants se présentent comme les défenseurs de la laïcité et de la modernité face à des obscurantistes qui voudraient instaurer un « État islamiste ». Ces arguments ne correspondent à la réalité ni d'un côté ni de l'autre, l'islamisme du gouvernement Erdogan se limitant à peu de chose, alors que les gouvernements militaires ou dits laïques ont pris un grand nombre de mesures favorisant l'influence croissante des religieux, par exemple dans l'enseignement, dans l'intention avouée de combattre « l'influence du communisme »...

L'affrontement continue en tout cas, tantôt de façon feutrée, tantôt en recourant aux arrestations et aux tribunaux. Mais les travailleurs turcs ne peuvent se fier ni aux uns ni aux autres, qu'il s'agisse de la défense de la démocratie et de la laïcité, ou de celle de leurs propres droits et intérêts.

Julien SILVA

• Éducation nationale

Non aux fermetures de classes et aux suppressions de postes !

Depuis le mois de février, les académies commencent à rendre publique la carte scolaire par département pour l'année scolaire 2010-2011. Concrètement, cela signifie la création ainsi que la suppression de classes en fonction de l'évolution du nombre d'élèves. Mais presque partout, alors que les statistiques indiquent un plus grand nombre de naissances ces dernières années, l'Éducation nationale annonce plus de fermetures que d'ouvertures de

classes, ceci étant lié aux suppressions de postes programmées. Et dans beaucoup d'endroits, les parents d'élèves commencent à se mobiliser aux côtés des enseignants pour s'opposer à cette orientation.

Pour ne citer que quelques exemples, là où la carte scolaire est connue, dans l'académie d'Aix-Marseille, il est prévu que 99 classes ferment, alors que 25 seulement doivent s'ouvrir ; sur celle de Lyon, il y aura dix classes en

moins ; 27 classes sont supprimées dans le Vaucluse, 14 en Haute-Marne, etc. Les élèves sont les premiers à faire les frais des fermetures de classes et des suppressions de postes ; cela entraîne soit un allongement du trajet lorsqu'elles ont lieu en zones rurales, soit une augmentation du nombre d'élèves par classe qui handicape en premier ceux qui ont des difficultés pour suivre.

Un peu partout en France, les parents d'élèves ont déjà

commencé à se mobiliser pour exiger le maintien de classes que les rectorats ont prévu de fermer. On les a aussi vus soutenir les enseignants là où ils ont fait grève le mois dernier, notamment dans l'académie de Créteil, pour réclamer des effectifs supplémentaires. Les syndicats de l'Éducation nationale appellent aussi à une journée de grève vendredi 12 mars en protestation contre toutes les suppressions de postes passées et programmées. Ils

demandent que le gouvernement revienne sur sa politique d'économies et crée les milliers de postes d'enseignants, de surveillants, de personnel administratif et médical, nécessaires pour que les élèves puissent étudier dans de bonnes conditions.

La dégradation programmée de l'enseignement public ne doit pas passer.

Marianne LAMIRAL

• Non-remplacement des enseignants

Les élèves victimes

Des parents d'élèves de Seine-Saint-Denis ont porté plainte contre le ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel pour « faute grave d'organisation du service public d'éducation », déplorant le non-remplacement de professeurs absents.

Cette action s'est faite à l'initiative d'un père d'élève de Pantin dont la fille, scolarisée en CE1, a été « en face de 18 maîtres ou maîtresses différents depuis son entrée en CP et a manqué sur les six derniers mois treize jours de classe d'un enseignement obligatoire ». Il a déposé une seconde plainte concernant l'enseignement de langue vivante donné à sa fille, « qui n'a débuté que le 23 janvier 2010 et non à la rentrée de septembre 2009 ». Sur la commune de Pantin, il manque régulièrement 12 à 13 enseignants à cause du manque de rempla-

çants, a-t-il ajouté.

Ce constat n'est pas limité à un seul département. En janvier, la FCPE dénonçait l'incapacité pour le ministère de l'Éducation nationale à assurer les remplacements, ce qui fait perdre en moyenne à un élève une année entière de cours pendant sa scolarité ! Et dans une lettre ouverte adressée le 1^{er} mars au ministre, elle demande des moyens humains pour que les remplacements puissent être assurés dès le premier jour d'absence d'un enseignant, et par conséquent de mettre un coup d'arrêt aux suppressions de postes, rejoignant sur ces points les revendications des enseignants.

Selon une enquête menée par le ministère il y a quelques mois, sur dix enseignants absents, six seraient remplacés ; il n'y a pas de quoi s'en féliciter, puisque cela veut dire que quatre ne le sont pas ! Et pourtant, nombre d'absences sont prévisibles, ne

serait-ce que les congés maternité qui, selon Chatel lui-même, forment 38 % des absences, de même que les journées de formation ou les convocations à des réunions provenant des inspections académiques. Or, de nombreux témoignages montrent que des enseignantes en congé maternité ne sont pas toujours intégralement remplacées, et quand il s'agit de journées, dans le secondaire, la loi fixe un « délai de carence » de quatorze jours avant que le responsable d'établissement puisse demander un remplaçant, ce qui ne veut pas dire l'obtenir immédiatement ! Comme il y a de moins en moins de surveillants pour surveiller des permanences, les jeunes sont souvent renvoyés chez eux... ou dans la rue.

Dans une interview accordée au journal *Le Parisien* du 9 mars, Luc Chatel a bien été obligé de reconnaître qu'il y avait un problème. Devant la conjonction des revendications des ensei-

gnants et des parents d'élèves, il n'a pas osé entonner les trompettes réactionnaires accablant les professeurs pour leurs absences. Mais les solutions qu'il avance sont, comme d'habitude, des formules creuses qui ne pourront rien résoudre.

Le ministre propose d'abord que chaque établissement désigne un « pilote » chargé du remplacement, qui devra avertir le rectorat dès le premier jour d'absence d'un enseignant. Pourtant, cela se fait déjà dans le primaire, mais trop souvent, aucun remplaçant n'est envoyé et les enfants sont répartis entre différentes classes, les surchargeant encore plus. Il veut aussi faire appel à des jeunes retraités de l'Éducation nationale pour assurer ces remplacements, ainsi qu'à des étudiants ou à des adultes diplômés qui, eux, n'auront d'autre formation pédagogique que les trois heures attribuées par les rectorats. Cela leur suffira peut-être pour faire de la gar-

derie, mais certainement pas pour assurer la continuité des cours.

Enseignants et parents d'élèves dénoncent la politique d'économies faites par le gouvernement sur le dos des élèves. 50 000 postes ont été supprimés depuis 2007 dans l'Éducation nationale, 16 000 autres le seront à la prochaine rentrée, dont 3 000 titulaires remplaçants. Beaucoup ont déjà été affectés sur des postes fixes pour boucher les trous, lorsque le manque de personnel rendait impossible le déroulement normal des cours. Mais Chatel ne veut pas revenir sur cette politique, car payer un vacataire quelques jours ou quelques semaines par an revient moins cher qu'embaucher un enseignant titulaire remplaçant. Pour le ministre, l'intérêt des élèves n'est pas prioritaire.

M. L.

• Bouches-du-Rhône

Enseignants en grève

Depuis le 22 février, des lycées généraux ou professionnels ainsi que des collèges de tout le département des Bouches-du-Rhône se sont mis en grève pour protester contre la baisse des heures d'enseignement annoncée pour la rentrée 2010 : plus d'élèves à accueillir l'an prochain avec toujours moins d'enseignants.

Au lycée général Pagnol, qui accueille des élèves provenant des collèges de ZEP alentour, les enseignants ont voté massive-

ment la grève dès la rentrée de février, annulant le bac blanc prévu cette semaine-là. Près de cent heures sont supprimées à la rentrée 2010, ce qui entraînerait trois classes en moins et 35 élèves par classe en seconde.

La délégation reçue au Rectorat s'est entendu répondre que la situation y serait toujours plus facile que dans les ZEP. Elle a pourtant obtenu le rétablissement d'une classe de seconde et pas plus de trente élèves en seconde, ce qui donne raison aux grévistes.

Au lycée professionnel de l'Estaque, il y aura deux classes et

demie ouvertes, pour accueillir cinquante élèves supplémentaires, alors que les moyens alloués sont en baisse ! Avec cinq postes supprimés, tous les enseignements généraux se feront en classe entière et il n'y aurait plus de demi-groupes. Le collège voisin voit lui aussi ses heures fondre. Les deux établissements, situés en ZEP, ont certes des classes limitées à 24 élèves. Mais il s'agit de jeunes en grande difficulté pour qui le travail en classe dédoublée est indispensable. Les mêmes responsables du Rectorat ont dit aux enseignants de ne pas se plaindre, puisqu'en lycée,

les effectifs pouvaient aller jusqu'à 35 élèves et plus !

En fait, le Rectorat justifie la pénurie générale et joue les uns contre les autres. Mais cela ne trompe personne, car dans beaucoup d'établissements, les moyens humains sont déjà insuffisants, et on ne voit pas comment on pourrait travailler dans des conditions encore pires !

Ailleurs, des inspecteurs qui venaient « expliquer » la réforme des lycées se sont fait accueillir par une assemblée d'enseignants mécontents. Après lecture d'une « lettre

ouverte » dénonçant la réforme et la baisse de moyens, ils ont quitté massivement la réunion. D'autres établissements sont bloqués par les élèves ou les parents qui sont solidaires des enseignants.

Le jeudi 4 mars, les enseignants des lycées professionnels en grève ont manifesté à Marseille. Il s'agit de préparer la journée de grève nationale du 12 mars mais aussi la suite qui sera indispensable, en prenant contact d'un établissement à un autre.

Correspondant L0

• Académie de Lille

La grogne monte

Dans l'académie du Nord les réactions des profs et instituteurs se multiplient contre les conditions de la prochaine rentrée scolaire. Élèves et parents se mobilisent aussi aux côtés des enseignants.

En effet, les informations données peu à peu dans les conseils d'administration sur les suppressions de postes prévues par le rectorat annoncent une rentrée désastreuse.

Dans les lycées, les premiers à recevoir ces informations, les saignées continuent. Quelques exemples : au lycée Branly de Boulogne, alors que le nombre d'élèves a très peu baissé, 67 postes sur 178 ont été supprimés depuis 2003. Le rectorat annonce qu'il veut encore en supprimer sept autres. Au lycée Couteaux de Saint-Amand, où le nombre d'élèves sera même en augmentation à la prochaine rentrée, quatorze postes ont disparu en 2008, neuf en 2009, et le recteur veut cinq autres suppressions en 2010.

Dans presque tous les établissements du secondaire, la politique est la même : supprimer des postes, supprimer des options, regrouper des classes,



ce qui signifie les surcharger. Par contre c'est l'explosion des heures supplémentaires allouées aux établissements. Chacun sait que c'est ce qui attend aussi les collègues et les lycées professionnels. Quant aux écoles primaires, des fermetures de classes sont déjà annoncées, et des parents se mobilisent.

Tout s'aggrave : à la fois les conditions d'études des élèves et les conditions de travail des enseignants. C'est ce qui explique que les réactions sont nombreuses : à Denain et à Valenciennes, des enseignants

de quatre lycées ont déjà fait une journée de grève et une manifestation, appelant à étendre le mouvement et à s'engager à refuser les heures supplémentaires.

Ce n'est pas encore une explosion de colère mais à en juger par les banderoles « non aux suppressions de postes ou de classes » à l'entrée de nombreuses écoles, même dans des petits villages, la politique du gouvernement ne passe plus. Pour l'instant, les réactions viennent encore d'initiatives locales, mais elles pourraient bien être contagieuses.

• ESAAT (École supérieure d'Arts Appliqués et du Textile) de Roubaix

Forte mobilisation

À la rentrée 2010 à l'ESAAT de Roubaix, cinq postes seraient supprimés (97 heures) alors que depuis 2006 plus de 200 heures ont déjà été supprimées.

Le rectorat propose des heures supplémentaires en quantité et l'emploi de vacataires, précaires et sous-payés : un titulaire en arts appliqués sera « invité » à faire en moyenne 4,5 heures supplémentaires par semaine, 4,2 heures en sciences physiques, 5,3 heures en maths... alors

que beaucoup de professeurs ne souhaitent pas faire d'heures supplémentaires.

Mardi 9 mars, des professeurs ont débrayé deux heures, une quarantaine et plus de 200 élèves ont manifesté sur la place centrale de Roubaix : « Postes supprimés, élèves sacrifiés », avec des chansons contre Chatel et sa réforme. Les parents d'élèves, le personnel administratif et le personnel de service sont solidaires, ils ont eux aussi boycotté le conseil

d'administration. Un nouveau rendez-vous a été pris pour la journée de grève dans l'Éducation nationale du vendredi 12 mars.

Cette politique d'économies choque d'autant plus que les heures et postes proposés au privé augmentent. Comme le disaient les manifestants : « Exigeons des moyens pour faire fonctionner l'école correctement. »

Correspondant LO

• Option « traders » à l'université Paris-Dauphine

La perversion de l'intelligence

L'université de Paris-Dauphine vient de rétablir l'option « traders » dans son enseignement pour la prochaine rentrée, option qui avait été supprimée suite à la crise financière de l'automne 2008. Enseigner l'art de la spéculation semblait en effet quelque peu provocateur, au moment où les pratiques spéculatives des institutions financières, disposant d'une armada de traders pour leur

permettre de s'enrichir par ce biais, étaient accusées d'être responsables de cette crise.

Mais maintenant que les États ont épongé les dettes des banques et des autres organismes financiers et que la spéculation repart de plus belle, il y a de nouveau des perspectives pour les traders. Et les responsables de l'université ont estimé qu'il y avait encore un avenir pour les jeunes ambi-

tieux désireux de se faire de confortables revenus en se mettant au service des joueurs professionnels irresponsables que sont les banquiers.

À quand l'option « détournement de fonds publics au bénéfice d'intérêts privés », qui serait dans la continuité de la précédente ?

M.L.

• Logement

Arrêter les expulsions locatives

Comme chaque année, la « trêve hivernale » qui interdit les expulsions locatives s'achève le 15 mars. Ce répit est d'ailleurs tout relatif, car durant l'hiver des personnes qui occupent des logements sans titre peuvent être expulsées par décision d'un préfet et d'un maire hostile comme on l'a vu récemment à Bagnolet, et il en est de même des Roms qui vivent en habitat mobile, victimes d'expulsions à répétition. Mais, à partir du 15 mars, les expulsions peuvent recommencer sur une bien plus vaste échelle.

Ces dernières années, les décisions de justice prononçant l'expulsion ainsi que les demandes de concours de la police pour les assurer, sont en hausse et, plus encore, les expulsions effectives qui ont augmenté de moitié en sept ans pour atteindre 11 294 en 2008. Le gouvernement y est favorable. Benoist Apparu, secrétaire d'État au Logement, a déclaré le 3 mars dernier son opposition au moratoire des expulsions locatives réclamé par des associations qui militent sur les problèmes de logement. Un tel moratoire serait, explique ce sous-ministre, « un contre-signal adressé à l'ensemble des propriétaires français ». Le gouvernement se fait l'avocat de l'Union nationale de la propriété immobilière qui a

déclaré : « Il y a là un risque réel de décourager le placement locatif. »

Avant même la crise financière, en 2006, 820 000 locataires du parc privé de logements et 900 000 habitants des HLM déclaraient avoir éprouvé des difficultés pour payer leur loyer ou leurs charges. Il s'y ajoutait 565 000 accédants à la propriété ou propriétaires ayant des problèmes pour rembourser leurs prêts.

Aujourd'hui, les plans de licenciements se multiplient, la durée du chômage augmente, des centaines de milliers de chômeurs en fin de droits risquent de se retrouver sans rien : tout cela aiguise encore le couperet des expulsions locatives. La fondation Abbé-Pierre indique que les personnes qui appellent sa plate-forme téléphonique Allô prévention expulsion « associent majoritairement leur difficulté de paiement à un problème d'emploi, à la suite d'un licenciement ou parce que le temps partiel ou les contrats d'intérim ne suffisent pas à faire face aux dépenses de logement ». La liberté dont jouit le patronat de licencier se répercute aussi par des pressions à la baisse des salaires, une aggravation de la précarité, des horaires à sa discrétion et la remise en cause de ce droit élémentaire qu'est le droit de disposer d'un toit pour se loger et loger sa famille.

Jean SANDAY

Les associations regroupées dans le Réseau stop aux expulsions de logement (Confédération nationale du logement, Droit au logement, Confédération syndicale des familles...) appellent à manifester samedi 13 janvier à Paris ainsi que dans différentes villes, Lutte Ouvrière s'associe à ces appels.

Manifestation à Paris
Samedi 13 janvier à 15 heures
Place de la République

• Communiqué

Parcours communard au Quartier latin

L'association Les amis de la Commune de Paris-1871 nous communique que, comme chaque année, jeudi 18 mars, jour anniversaire de la révolte, elle organise un « parcours communard » à Paris.

Cette année, c'est au Quartier latin que ce parcours aura

lieu pour rappeler les combats dont ce quartier a été le théâtre lors de l'insurrection des ouvriers parisiens.

Le rendez-vous est fixé :

Jeudi 18 mars à 18 heures, devant l'entrée du Jardin du Luxembourg à Paris

● Réforme du code de procédure pénale

De moins en moins de justice avec de moins en moins de moyens

Mardi 9 mars une vingtaine de syndicats de magistrats, d'avocats, de greffiers et de gardiens de prison ont appelé à une « journée morte » de la justice et à une manifestation. Le même jour, la ministre de la Justice, Michèle Alliot-Marie avait présenté son projet de réforme du code de procédure pénale, un texte qui prévoit entre autres la suppression du juge d'instruction.

Désormais les parquets et les procureurs seront chargés des affaires pénales, c'est-à-dire qu'elles seront aux mains des magistrats « aux ordres » car dépendant directement du ministre de la Justice et du gouvernement.

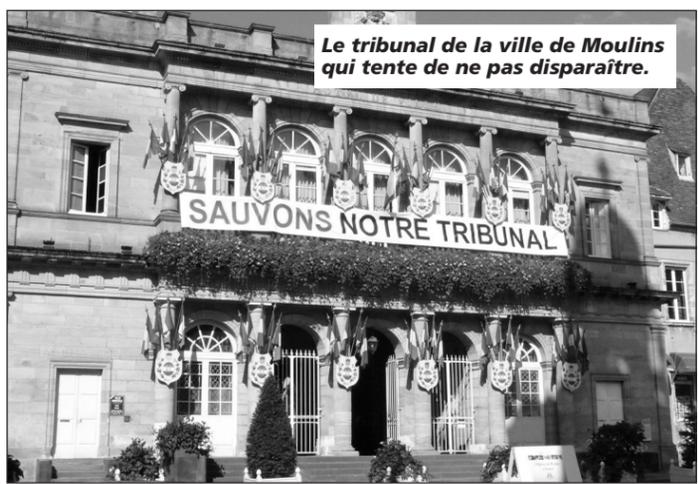
Dans les 215 pages du texte, on trouve aussi une disposition modifiant le délai de prescription des délits et notamment des abus de biens sociaux. Désormais « la prescription de l'action publique court à compter du jour où l'infraction a été commise, quelle que soit la date à laquelle elle a été constatée ». L'ancienne juge, Eva Jolly, spécialiste des affaires politico-financières, estime que cette modification annonce la fin des dossiers économiques et financiers. En effet devant l'opacité qui règne dans le milieu des affaires, seules des enquêtes longues et coûteuses permettaient d'espérer lever un petit coin du voile. Avec cette disposition, ces affaires n'auront presque aucune chance d'être menées à terme dans les délais légaux et seront donc classées sans suite.

Avec la réforme d'Alliot-Marie et auparavant celle de Rachida Dati, c'est effectivement à une « casse de la justice », pour reprendre l'expression d'un magistrat en colère, qu'on assiste. Rachida Dati avait supprimé près d'un

tribunal d'instance sur deux, près d'un conseil de Prud'hommes sur trois et une vingtaine de tribunaux de grande instance sur les 181 existants. La population aura ainsi de plus en plus de difficultés à se faire rendre justice dans des tribunaux éloignés et surchargés de travail. Dans les seuls conseils de Prud'hommes, plus de 200 000 affaires sont traitées chaque année et 98,9 % des plaignants sont des salariés victimes de leur employeur. Comment feront-ils quand la fermeture d'un conseil des Prud'hommes voisin les obligera à faire des dizaines de kilomètres à leurs frais pour espérer obtenir satisfaction sur un problème de salaire, d'heures supplémentaires ou de primes non payées ?

Dans le domaine de la justice comme dans les autres, le gouvernement ne vise qu'à faire des économies sur le dos de la population dont l'accès aux tribunaux sera encore plus difficile. Par contre cette justice sera encore plus clémente avec tous ceux dont les affaires douteuses s'accommoderont très bien des délais de prescription modifiés en leur faveur.

Cédric DUVAL



● Snecma

Manifestation pour les salaires

Mardi 9 mars, plus d'un millier de salariés venus de différents centres de la Snecma, se sont rassemblés devant l'usine de Corbeil pour manifester ensuite jusqu'au siège de la société à quelques centaines de mètres, à Courcouronnes.

L'ensemble des organisations syndicales appelait à cette initiative pour protester contre l'insuffisance des augmentations de salaires pour l'année 2010.

Étaient présents les principales usines et bureaux de la région parisienne : Corbeil, Gennevilliers, Villaroche, Monttereau, Saint-Quentin en Yvelines mais aussi les centres plus lointains de Châtellerauld, Le Creusot, et Vernon.

Depuis qu'ont commencé il y a plusieurs semaines les négocia-

tiations sur les salaires, des débrayages ont lieu dans ces sites et, au fil des appels syndicaux, le nombre de participants a augmenté.

Le 0,8 % d'augmentation générale (porté depuis à 1,2 %) annoncé à l'origine par la direction a été ressenti comme une injustice supplémentaire au moment où les bénéfices annoncés se montaient à 330 millions d'euros. Bénéfices qui vont atterrir dans les caisses de la holding SAFRAN et être pour l'essentiel distribués aux actionnaires. D'où le slogan le plus repris par les manifestants : « De l'argent pour les salaires, pas pour les actionnaires ».

La publication récente des salaires de quelques-uns des membres de la direction a fait encore monter l'indignation. Le PDG du groupe a bénéficié entre 2007 et 2008 d'une aug-

mentation de 49 %. Quant à Francis Mer, ex-ministre et président du conseil de surveillance, il a bénéficié cette même année d'une augmentation de 27 %.

Les manifestants étaient satisfaits de se retrouver aussi nombreux. La direction se rappelant les mouvements de 2008, lors de la grève de Gennevilliers pour une augmentation de 150 euros, avait renforcé le bunker du siège par une présence massive de forces de police, y compris à l'intérieur, ce qui n'a pas empêché les jets d'œufs sur la façade et l'incendie de palettes. Mais l'essentiel se jouera dans les jours à venir, si ceux qui débrayent parviennent à intensifier leur action, à entraîner leurs camarades de travail et ainsi à renforcer le mouvement.

Correspondant LO

● Renault-Cléon (Seine-Maritime)

De l'argent, il y en a... dans les poches du patronat !

La colère qu'avaient ressentie les travailleurs de l'usine de Renault Cléon, après avoir appris qu'une prime annuelle de 10 000 à 15 000 euros était accordée aux hauts cadres pour les remercier des performances de Renault, continue à s'exprimer.

La nouvelle s'était rapidement répandue dans l'usine, choquant les ouvriers et les techniciens, c'est-à-dire ceux qui ont produit les moteurs et les boîtes de vitesses et qui non seulement n'ont pas touché une telle prime mais ont même subi des pertes de salaire importantes l'an dernier, en particulier du fait du chômage partiel imposé.

À l'appel des syndicats, des débrayages massifs ont eu lieu le jeudi 25 février et 4 mars durant au moins une heure. Et le mardi 9 mars, plus de 850 travailleurs débrayaient, certains restant en grève tout au long de la journée.

Le 9 mars, dès le matin, un piquet de grève s'est mis en place à l'entrée de la Fonderie et un barrage filtrant accueillait les travailleurs aux entrées. Les 550 travailleurs rassemblés le matin se sont répandus en manifestation à travers les ateliers puis aux abords de l'usine pour montrer à la population et à la presse présente leur nombre et leur détermination.

Lors de l'assemblée générale qui a suivi, certains voulaient

bloquer tout de suite l'usine. Mais il fut finalement décidé d'organiser une journée « usine morte » jeudi 11 mars avec piquets de grève filtrants aux entrées de l'usine. L'assemblée générale de l'équipe d'après-midi a confirmé ce choix.

L'objectif est d'envoyer un avertissement à la direction générale de Renault qui doit se réunir mardi 16 mars avec les directions syndicales. La direction a l'intention de donner de l'argent aux seuls cadres dirigeants mais les travailleurs de Renault Cléon n'ont pas l'intention de laisser les choses en l'état. Et ils semblent bien déterminés à ce qu'on ne les oublie pas.

Correspondant LO

● Renault Douai (Nord)

Débrayages après la prime qui fâche

Contre la prime offerte aux cadres alors que les ouvriers sont à la portion congrue, des débrayages ont eu lieu depuis deux semaines. Les plus importants ont eu lieu le jeudi 4 mars. Les syndicats avaient prévu une assemblée générale à 11 heures pour le poste du matin. Mais plus de la moitié des ouvriers des deux chaînes de montage ont décidé qu'il ne fallait pas attendre et n'ont tout simplement pas pris le travail à 5 h 30 du matin. Des manifestations

ont même eu lieu dans l'usine, ce qui ne s'était pas vu depuis la fermeture de Renault Vilvorde en 1997. Et même chose l'après-midi.

Lundi 8 mars, des travailleurs espéraient que la grève allait reprendre. Mais rien ne s'est produit, les syndicats ayant décidé qu'il fallait attendre « les discussions au niveau du groupe ». Par contre, nous avons eu droit à une provocation de la direction : elle a annoncé que le vendredi

12 mars qui devait être chômé serait en fait travaillé. La direction a des stocks et c'était donc une tentative de nous « punir » pour la grève du jeudi 4.

Comme la direction du groupe Renault n'a pas reculé, comme rien n'est réglé, il y aura sans doute d'autres mouvements. Beaucoup ont envie de débrayer à nouveau le jeudi 11 mars, comme le demandent les syndicats, mais aussi de ne pas venir le vendredi 12.

Correspondant LO

• Raffinerie des Flandres Total – Dunkerque

Toujours en grève pour le maintien des emplois

Le 8 mars, la direction de Total a annoncé la fermeture de la raffinerie des Flandres de Dunkerque et les mesures devant compenser la perte de ses 370 emplois directs.

Ce sont à peu de chose près les mêmes annonces que celles faites le 1^{er} février lors d'un autre Comité central d'entreprise. Les patrons de Total ont donc délibérément lanterné les travailleurs sur leurs intentions depuis le mois de septembre, où le raffinage a été arrêté à Dunkerque. Quant aux solutions de remplacement – 240 emplois dans le dépôt pétrolier, le centre d'assistance technique et le centre de formation à créer, 80 mutations dans d'autres raffineries et 30 dans d'autres sociétés du groupe – elles révoltent les travailleurs qui sont en grève depuis le 12 janvier. Car elles les obligeraient



soit à partir de Dunkerque, soit à passer une grande partie de leur temps sur les routes et dans les transports, soit à changer de métier et à devenir formateurs. Ensuite, parce qu'elles ne concerneraient absolument pas les 450 travailleurs sous-traitants présents

en permanence sur le site, et dont l'avenir n'a même pas été évoqué.

Quant à la « solution industrielle » mise en avant par Total, le terminal méthane prévu depuis deux ans par EDF et auquel participerait maintenant Total, il ne donne-

rait, s'il est réalisé, que 50 emplois, et en 2014. Son seul rôle est de permettre à Total, et au gouvernement qui en est complice, de tenter de faire croire que le trust aurait fait son possible pour l'emploi industriel à Dunkerque. Un alibi à 100 millions d'euros, ce

o n'est pas cher pour un groupe qui a réalisé 56 milliards de profit ces cinq dernières années !

Cette solidarité du gouvernement avec Total s'est aussi clairement exprimée lundi 8 mars par la façon dont les manifestants ont été repoussés brutalement par les CRS et les gardes mobiles, lorsqu'ils ont voulu pénétrer dans la tour Total de la Défense pour dénoncer la politique de la direction.

Mardi 9 mars, les travailleurs de Total Dunkerque ont revoté la grève. Ils ne baissent pas les bras. Une intersyndicale de tout le groupe Total devrait se tenir le mercredi 10 mars, et beaucoup espèrent une reprise de la grève dans les autres raffineries, qui avait été brusquement stoppée le 23 février, en particulier par la direction centrale de la CGT.

Serge VIARD

• Groupe Total

L'enfant chéri de l'État français

La société Total est une entreprise pétrolière française privée. Elle fait partie des six plus grosses compagnies pétrolières mondiales. C'est la plus grande entreprise française en terme de chiffre d'affaires, la quatrième entreprise d'Europe et la sixième entreprise mondiale (classement Forbes 2009).

Intégrant un ensemble de 721 sociétés, elle constitue le cinquième groupe pétrolier du monde. Elle exerce son activité dans plus de 130 pays, depuis l'exploration, le développement et la production de pétrole et de gaz naturel jusqu'au raffinage, à la distribution, au commerce et au transport maritime de pétrole brut et de produits pétroliers. Elle exerce aussi ses activités dans la chimie (pétrochimie et fertilisants). Elle détient des participations dans les secteurs du charbon et de l'électricité mais aussi dans le groupe pharmaceutique Sanofi Aventis. Elle s'intéresse aux énergies nouvelles : le solaire, la biomasse et le nucléaire.

Mais dès le départ de son histoire le groupe Total, ou son ancêtre la Compagnie française des pétroles, a bénéficié des largesses de l'État. Et même quand l'État français,

avec Elf Aquitaine, a voulu bâtir une entreprise publique réalisant toutes les tâches qui sont aujourd'hui celles de Total, cela a été finalement pour permettre à ce groupe de s'en emparer, lui donnant ainsi les moyens de doubler ses capacités productives.

C'est pendant la Première Guerre mondiale que le gouvernement français, notamment Clemenceau, prit conscience de l'importance du pétrole pour faire la guerre. Or à cette époque un seul pays fournissait 80 % du pétrole du monde : les États-Unis.

À la fin de la guerre, la France était dans le camp des vainqueurs. Elle put se substituer à l'Allemagne et prendre le contrôle de 25 % de la Turkish Petroleum Company (rebaptisée par la suite Iraq Petroleum Company). C'est alors, en 1924, qu'est née la Compagnie française des pétroles (CFP). Elle avait été

lancée pour gérer les parts du gouvernement français dans l'Iraq Petroleum Company, associant dès le départ capitaux d'État et profits privés. En 1985 elle a pris le nom de Total CFP, puis Total tout court en 1991.

En 1999, le groupe Total a augmenté d'un tiers ses capacités productives en prenant le contrôle de la société belge PetroFina (créée elle-même en 1920). Cette entreprise fut rachetée au milliardaire belge Albert Frère, qui conserve encore 5 % du capital de Total via deux holdings, le groupe Bruxelles Lambert et la Société nationale à portefeuille.

En 2000, Total a pris le contrôle d'Elf Aquitaine, dont il détient 99,5 % des actions. L'ancêtre d'Elf datait de 1939, quand on découvrit du gaz en Aquitaine. En 1951, ce fut la découverte du gisement de gaz de Lacq. À partir de 1945, l'État mit sur pied une activité de prospection et de production du pétrole, notamment dans le Sahara algérien. Et en 1960 il s'attaqua aux activités de raffinage

et de distribution en créant l'Union générale des pétroles (UGP). Des journaux comme *Le Figaro* et *Paris-Presse* se firent alors l'écho des protestations de « majors », comme la Shell.

Puis les raffineries de l'UGP se multiplièrent en France et dans le monde. Le conglomerat d'entreprises et de marques réunies par l'UGP fut finalement unifié entre 1962 et 1967 pour devenir le groupe Elf. Il s'agissait pour l'État, en même temps qu'il mettait sur pied une grande entreprise pétrolière, de conserver un accès au pétrole, en dépit de la décolonisation.

Dès lors, on put dire : « Il ne se passe rien, en particulier en Afrique, dont l'origine ne soit pas Elf. » Pour piller l'Afrique et la vider de son pétrole, le groupe Elf se livra pendant des années à la corruption des dictateurs en place, télécommandant à l'occasion des guerres civiles, et faisant ainsi vivre tout un réseau d'éminences grises, en Afrique, notamment au Gabon, et en France, qui agissaient dans la coulisse au

mieux des intérêts d'Elf et de la Françafrique. Le procès Elf a mis un peu de lumière sur le fonctionnement de cette « pompe Afrique/à fric ».

Longtemps entreprise publique, Elf fut finalement privatisé en 1994, étape nécessaire pour le faire tomber ensuite, avec la bénédiction de l'État, dans l'escarcelle du groupe Total, lui permettant alors de doubler effectifs et capacités productives et de devenir la multinationale actuelle. Et depuis, Total poursuit l'œuvre d'Elf en Afrique et ailleurs, en Birmanie ou en Irak, comme d'autres affaires l'ont montré. En 2004, l'Afrique pesait toujours pour 42 % dans sa production de pétrole.

Le naufrage du pétrolier *Erika* ou l'explosion de l'usine AZF à Toulouse ont montré d'autres facettes aussi peu ragoûtantes de la société Elf, pardon Total, qui a pu se hisser au sommet des grandes entreprises françaises grâce au marche-pied de l'État, mais aussi en charriant de la boue et du sang.

Jacques FONTENOY

● Siemens VAI MT – Saint-Chamond (Loire)

Contre les suppressions de postes et la fermeture d'un site Les travailleurs font face

La direction de Siemens envisageait la suppression de 274 postes sur les deux sites de la Loire et la fermeture de celui de Saint-Chamond. Après plusieurs journées d'actions, lundi 1^{er} mars à Saint-Chamond, le jour du Comité central d'entreprise, le directeur général étant aux abonnés absents, les salariés se fâchaient. La grève et l'occupation du bâtiment étaient déclarées dès le matin et les travailleurs décidaient de « retenir » le directeur financier et la DRH.

Parallèlement, les travailleurs de l'autre site, à Savigneux, décidaient le blocage d'un convoi exceptionnel de deux grosses presses Michelin qui devaient rejoindre les États-Unis. Après 26 heures de « retenue » et la menace de l'intervention des forces de l'ordre, les travailleurs décidaient de relâcher les deux directeurs en échange d'une réunion en préfecture où le directeur général, réapparu, s'engageait à participer.

Cette réunion eut lieu, suivie d'une autre le lendemain, mais elle eut lieu en mairie de Saint-Chamond puisque le directeur général refusait toujours de venir dans les locaux de Siemens de peur d'être « retenu ». Elle dura toute la journée, sous la surveillance des salariés qui avaient posté des groupes aux différentes entrées de la mairie pour que le patron ne s'échappe pas en catimini. En fin de journée, celui-ci s'adressa aux salariés depuis le



balcon de la mairie avant d'être « extrait » par une porte dérobée par ses gardes du corps, pendant que les délégués faisaient le compte rendu des dernières positions de Siemens : fermeture confirmée du site et les différentes modalités : indemnités de licenciement et de transfert.

Le triste feuilleton ne s'arrêtait pas là puisque le lendemain, dans un courrier, le directeur général remettait en cause ce qu'il avait dit la veille. Dans l'entreprise, on sentait la grosse colère des salariés.

Devant la situation, une nouvelle réunion de CCE était programmée le lundi 8 mars, toujours en mairie, et toujours sous la protection de six gardes

du corps. Le président directeur général arriva pour négocier et confirma ce qu'il avait déjà dit : fermeture du site mais pas avant septembre 2011 (18 mois de délai), primes dites supralégales de 21 000 à 45 000 euros en plus des indemnités conventionnelles. Ces indemnités étant calculées pour tous, cadres mais aussi employés, techniciens et ouvriers, sur la base plus favorable de la convention collective des cadres. Enfin, les heures de grève seront payées en totalité.

Il restait au président directeur général et à ses gardes du corps à sortir de la mairie car la colère des salariés, en lutte depuis des mois, ne s'était pas

calmée. Cette sortie se fit sous les huées et les boules de neige. Le « courageux » président directeur général était abrité derrière ses gardes du corps et les vitres teintées du puissant véhicule pour cette fuite honteuse.

L'assemblée générale de compte rendu de l'intersyndicale mêlait l'amertume pour un certain sentiment de défaite, avec la fermeture du site annoncée et les licenciements, à une certaine fierté d'avoir tenu tête au puissant groupe Siemens et d'avoir imposé des reculs non négligeables.

Correspondant LO

Des méthodes édifiantes

Comme la plupart des groupes, Siemens a recruté un cabinet conseil, BPI, pour mener à bien son plan de restructuration de Siemens VAI MT France. Et cela au mieux de ses intérêts bien sûr. Généralement, tout cela se fait dans l'ombre, mais cette fois la « feuille de route » adressée au président directeur général et rédigée par BPI est tombée dans les mains des salariés et, au-delà, des médias présents sur place.

Cette « feuille de route » est édifiante mais pas étonnante. Tout y passe. BPI y conseille de « prendre soin » de l'expert du CHS-CT, du secrétaire du CCE, des pouvoirs publics (préfet et direction de l'inspection du travail). Cela va de la rencontre « fortuite », mais provoquée, dans les couloirs entre le président directeur général et le secrétaire du CCE pour créer « une négociation parallèle dans les couloirs non enregistrée ». Un directeur est

chargé de « faire comprendre à l'expert du CHS-CT de Syndex qu'il pourrait avoir le contrat de finalisation », c'est-à-dire le contrat de l'étude et la mise en place du transfert prévu vers l'autre site.

Vis-à-vis des pouvoirs publics « expliquer que nous n'irons pas plus loin "même si le sang inonde la vallée du Gier" et que nous appliquerons le plan B (la menace de la fermeture totale des deux sites de la Loire et la suppression des 600

emplois) si la procédure est bloquée ». Et BPI ne s'oublie pas pour l'avenir et demande « l'accord du management pour le placement des collaborateurs », soit le contrat de reclassement des licenciés.

BPI avait tout prévu... sauf la réaction des salariés qui se sont mis en grève et ont « retenu » les deux directeurs. Le beau plan de BPI est tombé à l'eau et la « feuille de route » a été mise sur la place publique.

Correspondant LO

● Toyota

Ce n'est pas aux intérimaires de faire les frais de la crise

Sous prétexte d'une prévision de diminution des ventes de voitures avec la fin de la « prime à la casse », la direction de Toyota prévoit de réduire la production de plusieurs milliers de voitures jusqu'à la fin du mois de juin. Elle a aussi prévu quatre jours de chômage partiel en avril.

Au lieu de réduire la charge de travail, ce sont plus de 350 intérimaires dont la direction s'est débarrassée le 22 février. Si elle envisage de réduire de 16 % la production, les effectifs sur les chaînes sont réduits de plus de 20 % ! Les cadences sont ralenties, mais les tâches à exécuter sont plus nombreuses et les conditions de travail encore plus difficiles... La direction a aussi prévu quatre jours de chômage partiel en avril.

Toyota a largement profité du dispositif des « primes à la casse ». Sous prétexte d'aider les consommateurs, cette prime a surtout permis aux constructeurs automobiles de maintenir des profits élevés en profitant de l'argent public. À tel point que TMMF (l'usine d'Onnaing) a en caisse 104 millions d'euros de liquidités. Sans compter les centaines de millions de profits accumulés ces dernières années par les actionnaires.

Toyota aurait donc largement les moyens d'embaucher nos camarades intérimaires au lieu de les jeter au chômage. Si la production baisse, ce n'est en rien une raison de licencier. C'est au contraire la possibilité de répartir le travail entre nous tous, pour maintenir les emplois et travailler dans des conditions moins difficiles.

La direction se méfie de nos réactions. L'année dernière, au mois d'avril, nous avons dû faire grève pour imposer le paiement des jours de chômage partiel à 95 %, primes comprises. Cette fois-ci, les jours de chômage partiels sont d'emblée annoncés payés à 95 %.

Voir le groupe Toyota licencier des centaines d'intérimaires et aggraver nos conditions de travail, tout en annonçant des bénéfices, cela indigné de plus en plus de travailleurs.

Correspondant LO

• Arc International – Arques (Pas-de-Calais)

Grève contre les projets de restructuration

À l'appel des organisations syndicales, à l'exception du syndicat autonome propatronal, plus de 2 000 travailleurs ont fait grève mardi 9 mars. Depuis 1937, il n'y avait jamais eu de grève, à la Cristallerie d'Arques.

Arc International (anciennement Cristallerie d'Arques) est une entreprise qui est leader mondial des « arts de la table », principalement dans le verre et la vaisselle. Cette activité a enrichi pendant des décennies sa propriétaire, la famille Durand, qui figure parmi les premières grandes fortunes de France. Depuis six ans, dans le but de maintenir au plus haut les marges de profit, la direction poursuit une politique de restructuration des usines d'Arques, de rachat d'entreprises comme Pyrex, et a délocalisé des productions sur tous les continents, principalement en Chine et au Moyen-Orient. À Arques, depuis six ans, près de 6 000 emplois sur plus de 12 000 ont été supprimés, externalisés et sous-traités à d'autres entreprises. Et la direction envisage encore de diminuer les effectifs pour 2011 !

Depuis la crise de 2008, les

attaques ont redoublé : recours au chômage partiel, des centaines de mutations, réorganisation du travail avec augmentation des cadences, jours de congés imposés, changement de rythme des équipes avec des pertes de salaire, blocage des salaires et chute vertigineuse des primes.

En l'absence de tradition de lutte, et le paternalisme patronal ayant une emprise importante sur le personnel, les Durand et C^{ie} croyaient que les travailleurs se seraient résignés à accepter tous les mauvais coups et que cela passerait comme une lettre à la poste. Mais trop c'est trop ! Le 9 mars, ce sont plus de 2 000 salariés qui se sont retrouvés à manifester de l'entrée de l'usine jusqu'aux bureaux de la direction : banderole et tambour en tête, en cortège serré, dynamique, aux cris de « *Y'en a marre !* ». Car c'est ce que ressentent bien des travailleurs, qui



ont travaillé dur chez Durand pendant des années, et ont pour tout remerciement la chute brutale de leur niveau de vie, et de vivre dans l'angoisse de perdre leur emploi.

Les délégués syndicaux ont été reçus par la direction pendant que, massés à l'entrée, les

travailleurs attendaient de pied ferme en criant « *Direction, démission* ». Pour le moment, celle-ci maintient tous ses projets de réorganisation, de fermeture de fours, de délocalisation de production et de gel des salaires. Mais elle n'en a pas fini avec la colère des salariés, qui

viennent de découvrir la force qu'ils représentent quand ils font grève tous ensemble. Il faut imposer à Durand de prendre sur ses profits et sa fortune personnelle pour garantir les emplois et les salaires de tous.

Correspondant LO

• Centrale d'expédition Gemey Maybelline Garnier - Ormes (près d'Orléans)

Une grève « express » contraint L'Oréal à embaucher

La centrale d'expédition d'Ormes gère une grande partie des expéditions des produits de maquillage et shampoings du groupe L'Oréal pour toute la France. Il ne reste plus, après suppression d'autres sites (Rambouillet et Roissy) que deux sites d'expédition pour tout le groupe.

Et les effectifs de celui d'Ormes sont passés de 110 en 2004 à 86 actuellement ! Comme partout, les réorganisations se suivent à un rythme

élevé, se traduisant par des charges de travail de plus en plus importantes pour les caristes préparateurs de commande. Les cadences ont encore augmenté récemment, avec la mise en place d'un système informatique censé mieux gérer les commandes, mais qui a connu de multiples ratés.

Les travailleurs du site n'en pouvaient plus des cadences imposées et avaient multiplié les demandes d'embauches pour que les expéditions suivent. Ils soulignaient l'augmentation

des charges de travail, le manque de place dans l'entrepôt, qui faisaient courir de gros risques d'accidents du travail. Ils chiffrèrent le nombre d'embauches nécessaires à dix-sept. Et ces demandes étaient restées vaines, face à une direction qui faisait à chaque fois la sourde oreille.

Le 2 mars dernier à 6 heures la coupe était donc pleine. Les premiers travailleurs quittaient leur poste de travail et 95 % de leurs camarades les imitaient. À 9 heures, c'est l'ensemble des

services administratifs et périphériques et le service du personnel qui les rejoignaient. Cette fois, l'affolement a changé de camp, car le mois de mars est un mois où les commandes sont très importantes (plus de 70 millions d'euros) ! Les directeurs locaux faisaient chauffer le téléphone jusqu'à la direction du groupe.

Le soir, le directeur annonçait l'embauche de six CDI courant mars et trois CDI intragroupe avant la fin juin. Même si c'est encore loin des revendications, les préparateurs étaient très contents du résultat de leur coup de colère. D'autant que ce sont leurs camarades en intérim depuis de longs mois qui vont bénéficier de ces embauches.

Ils ont su montrer qu'ils en avaient assez des réductions de coût, pour des profits de plus en plus grands des actionnaires du groupe, et que la seule chose « qui le vaut bien », chez L'Oréal comme ailleurs, c'est la lutte !

Correspondant LO

• Angoulême

Les travailleurs réagissent aux attaques patronales

Lundi 8 mars, environ un millier de personnes ont manifesté dans les rues de la petite ville ouvrière de La Couronne pour dire leur révolte contre un énième plan de 32 licenciements aux Papeteries de La Couronne (Cepap), aujourd'hui propriété d'un groupe espagnol, Tompla.

Convoquée par la municipalité de gauche et la CGT, la manifestation s'accompagnait d'une opération ville morte, qui a vu la quasi-totalité des petits commerçants baisser leur rideau. De nombreux ouvriers et employés de l'usine, qui avaient débrayé quatre heures, étaient accompagnés de déléga-

tions d'autres entreprises, de nombreux retraités et d'élus. Les slogans « *Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère, de cette société-là, on n'en veut pas* » ou bien « *De l'argent pour l'emploi, pas pour les actionnaires* », ou encore « *Non aux licenciements* » ont retenti longuement.

L'entreprise, qui comptait 1 300 personnes à la fin des années quatre-vingt, ne compte plus que 350 personnes aujourd'hui, à force de plans sociaux dont le dernier, il y a trois ans, avait fait disparaître 130 emplois. Et toutes ces années l'entreprise a empêché de multiples aides publiques, allant de l'exonération de taxe professionnelle (pendant plusieurs années) à des subventions des collectivités locales. Et voilà que, alors que la production se

maintient et que « *l'entreprise ne va pas mal* », selon le PDG, un nouveau plan de licenciements est programmé !

Déjà, il y a une quinzaine de jours, à l'usine Saft de Nersac, proche, les travailleurs avaient réagi par deux jours de grève immédiate et bloqué toute production, en apprenant que la direction leur refusait une augmentation de salaire de 2 %, alors que l'entreprise a fait 22 millions d'euros de bénéfices, dont plus de la moitié redis-

tribuée aux actionnaires, et que 23 suppressions de postes étaient programmées.

Et dans une PME de vitrage, Vériplast, qui est bénéficiaire, les travailleurs ont fait une semaine d'une grève déterminée pour une augmentation des salaires de 2 %.

Cela faisait pas mal de temps qu'on n'avait vu dans la ville se succéder des réactions ouvrières aux menées patronales. Et cela ne doit être qu'un début.

Correspondant LO

• Grèce

Un plan d'austérité révoltant

Les dernières mesures – pour le moment – décidées par le gouvernement grec, le mercredi 3 mars, ont été un nouveau coup de massue.

Pour faire les 4,8 milliards d'économies prévus, il a décidé d'augmenter toutes sortes de taxes : tous les taux de TVA sont concernés, en particulier le plus élevé, qui passe de 19 à 21 % ; les taxes sur les carburants le sont également (10 centimes de plus sur le sans-plomb, 3 centimes sur le diesel). Le tabac (+ 3 %), les alcools, la consommation d'électricité : tout va augmenter. Comme les augmentations ne suffisent pas, il a décidé de rançonner les travailleurs du public, actifs et retraités, par le gel des pensions, la diminution des allocations saisonnières (-30 % à Noël, à Pâques et aux congés payés), le gel des embauches et une coupe dans presque tous les programmes d'investissements publics. Le catalogue de toutes les économies, de tout ce qui peut être

grapillé ici et là, n'en finit pas.

Pressé par l'Union européenne, soumis aux pressions des spéculateurs, le Premier ministre socialiste, Papandréou, présente comme inévitables ces attaques contre la population ; il rappelle que les salaires des ministres – et le sien également – ont aussi été « considérablement » réduits. Il en appelle à la cohésion nationale contre l'acharnement des marchés, de ces « institutions financières qui ont été renflouées avec l'argent des contribuables et qui font désormais fortune grâce aux malheurs de la Grèce ». Sa politique ne désarme évidemment pas ces institutions qui, le lendemain de l'annonce des mesures d'austérité, se sont bousculées pour souscrire au nouvel emprunt grec mais à un taux de 6,25 %, presque le double de celui auquel l'Allemagne s'endette.

Mais si la politique du gouvernement socialiste grec est inefficace contre les spéculateurs, elle risque d'être efficace pour appauvrir sa propre

population et lui faire payer la crise. Les médias relaient la propagande gouvernementale pour faire passer le message que ces mesures sont certes très douloureuses mais quasi inévitables.

Bien sûr, cela n'empêche pas les protestations. Le lendemain de l'annonce des nouvelles mesures, des débrayages, des manifestations de protestation ont eu lieu, au premier rang desquelles on a vu les tendances syndicales minoritaires, celle liée au Parti Communiste et celle de la Gauche radicale (Syriza). Les deux grandes confédérations du public (ADEDY) et du privé (GSEE) ont annoncé une journée de grève générale pour le jeudi 11 mars et aussi d'autres mobilisations plus partielles comme celles des travailleurs de l'électricité le 16 et le 17 mars. Elles réclament des augmentations de salaires, la suppression des attaques contre les salaires, les pensions, le gel des licenciements etc.

Du côté des travailleurs, la



Ph. P.C de Grèce

colère contre ces attaques est réelle mais le désarroi existe aussi face à cette accumulation de mauvais coups. Quelle alternative, quelle politique mettre en avant pour refuser ce que veulent leur imposer non seulement leur gouvernement, mais l'Union européenne et les puissances financières internationales ?

C'est non seulement le problème des travailleurs grecs, mais aussi celui des travailleurs portugais dont le gouvernement vient de décider, pour réduire son déficit public, d'un plan d'austérité avec gel des salaires et non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Ce qui se passe en Grèce guette

aussi l'Espagne, et peut-être aussi la France. Les puissances financières qui spéculent sur la faillite des États connaissent d'autant moins de limites que ces États eux-mêmes les renflouent comme ils l'ont fait avec leurs banquiers depuis l'automne 2008.

La mobilisation des travailleurs grecs va peut-être se renforcer et s'organiser. Mais le problème posé par un capital financier qui déclenche les crises et fait les poches des classes populaires, avec la bénédiction des gouvernements à leur service, est désormais celui des travailleurs de tous les pays.

Sylvie MARÉCHAL

• Sarkozy et les agriculteurs

Du fourrage... pour les banques ?

Cette année, peut-être plus encore que les précédentes étant donné la proximité du premier tour des élections régionales, le petit monde des représentants des partis de gouvernement n'aurait pour rien au monde manqué le rendez-vous du salon de l'Agriculture.

Comme d'habitude, Chirac, même retraité, semble l'avoir emporté à l'applaudimètre parmi les exposants de ce salon. Cela bien que, de Villepin à Fillon, Villiers, Le Pen, Bayrou et quelques autres, la concurrence ait été rude parmi les gens de droite pour se montrer empressé auprès d'un monde agricole, qui passe pour plutôt favorable à la droite, et qui voit ses revenus reculer.

Sarkozy a, lui, fait figure d'exception en choisissant de n'aller se montrer à ce salon que le dernier jour, et en coup de vent. On se souvient comment, il y a deux ans, le « casse-toi, pauvre c... » qu'il avait alors lancé à un contradicteur avait fait le tour du pays, et choqué une bonne partie de l'opinion.

Les revenus des paysans, après avoir reculé en moyenne de 20 % en 2008, ont encore baissé de 30 % en 2009. Cette année, le président n'est donc allé qu'à reculons visiter la

« plus grande ferme de France ». Il faut dire que sa cote de popularité, bien qu'elle soit moins basse dans les campagnes qu'ailleurs, y a tout de même perdu 9 points depuis novembre, selon l'institut Ifop.

Il a donc d'abord envoyé en estafette son ministre de l'Agriculture, puis son Premier ministre, chargés de déminer le terrain. Et dernière précaution pour contrer d'éventuels manifestants, Sarkozy a avancé d'une heure sa visite éclair. Juste le temps, c'était le principal, pour que les télévisions le montrent dans les allées du salon. Et pour qu'il y lance sa petite phrase – élections obligent – sur le nécessaire « changement de méthode dans la mise en œuvre de mesures environnementales en agriculture ». Une promesse censée mettre du baume au cœur des électeurs ruraux qui vient après celles, vertes et destinées à un autre public, du « Grenelle de l'environnement » ! Ce qu'il résultera des unes et des autres – et l'on sait depuis La Fontaine que « tout flatteur vit au dépens de celui qui l'écoute » – est évidemment une tout autre question.

Bien sûr, il y a aussi une annonce faite par Sarkozy à ce salon : celle de 800 millions de prêts bonifiés supplémentaires,

outre les 50 autres millions destinés aux paysans les plus endettés. Mais il en ressort surtout que ce que le gouvernement présente comme une aide aux agriculteurs en difficulté consiste à les « aider »... à s'endetter ou à rembourser les prêts qu'ils ont déjà contractés auprès des banques, des crédits qui étranglent nombre d'entre eux.

Encore et toujours, ce sont donc les banques qu'aident le

président et son gouvernement. Et quand Sarkozy feint de s'en prendre aux responsables de la dégradation du niveau de vie des agriculteurs, il botte en touche. Pas question de rappeler que les revenus des géants de la distribution ou de ceux des grands firmes de l'agro-alimentaire, eux, non seulement n'ont pas reculé, comme ceux des producteurs agricoles, mais que, au contraire, leurs marges se sont accrues. Non, quand il

cherche un coupable, Sarkozy ressort un vieux truc : il montre du doigt l'étranger, en affirmant que la politique de l'Union européenne ferait preuve d'un « déficit de préférence communautaire » en matière agricole. Une formule alambiquée destinée à faire oublier aux agriculteurs que les responsables de leurs problèmes ne sont pas si éloignés qu'on cherche à leur faire croire...

Pierre LAFFITTE

• CAC 40

Pour les profits, ce n'est pas la crise

Les quarante plus grosses entreprises cotées en Bourse à Paris, entrant dans le calcul de l'indice du « CAC 40 », viennent d'afficher dans leur ensemble près de 50 milliards d'euros de profits pour l'année 2009. C'est un peu moins certes qu'en 2008, et surtout qu'en 2007, mais les capitalistes se portent bien.

Après avoir beaucoup pleuré, et pour la plupart, beaucoup obtenu d'un gouvernement tout dévoué, elles ont pour l'instant traversé la crise – leur crise – en dégageant une fois de plus de quoi

contenter amplement les gros actionnaires. D'autant plus que, selon le quotidien patronal *La Tribune*, une bonne partie d'entre elles ont décidé de maintenir et même d'augmenter les dividendes.

Il y a certes quelques « losers » : sept groupes affichent des pertes pour 2009, dont Renault et Peugeot. Le matelas de profits accumulés par l'un et l'autre dans la décennie précédente n'est, c'est leur règle du jeu, pas pris en compte dans les annonces actuelles.

Mais il y a surtout des

gagnants, comme Sanofi-Aventis qui bat même Total, chaque groupe annonçant près de 8 milliards de profits. Parmi les banques, pourtant au premier rang des fauteurs de crise financière, c'est la BNP qui arrive en tête avec près de 6 milliards.

Cette « bonne résistance » s'explique, selon *La Tribune*, parce que ces groupes « ont réduit rapidement et de façon drastique leurs coûts ».

En d'autres termes, cela signifie simplement, en 2009, 575 000 chômeurs de plus !

Viviane LAFONT